

Dossier pédagogique

L'exploitation des ressources naturelles: Focus sur l'Amazonie



Dossier préparé par:

Ambre Lavanchy, enseignante de Géographie à l'Ecole de Commerce Nicolas-Bouvier
Aurélien Stoll, chargé des projets du Mouvement pour la coopération internationale en Amazonie péruvienne

Financement :

Fondation Education 21



Date d'édition :

Juin 2015

Contact :

Mouvement pour la coopération internationale-MCI

15 rue des Savoises, 1205 Genève

022 320 29 02

mci.fgc@gmail.com

www.mcifgc.ch

Photo de couverture

©Feconaco (Fédération des communautés natives du bassin Corrientes)

Table des matières

1. Introduction	4
2. Présentation de 3 unités-problèmes et d'une liste de références.....	6
2.1 Unité-problème 1 : 3 périodes.....	6
2.2 Unité-problème 2 : 3 périodes.....	7
2.3 Unité-problème 3 : 3 périodes.....	8
2.4 Liste de références	9
3. Une séquence de cours de 10 périodes : fiches élèves.....	11
3.1 Un élément déclencheur pour aborder les diverses problématiques avec les élèves (1 période).....	11
3.2 Les fiches élèves des 3 unités-problèmes (9 périodes).....	13
3.3 Une proposition d'évaluation de la séquence avec son corrigé	46
3.4 Le corrigé des fiches élèves pour l'enseignant	55
4. Fiche de l'intervention du Mouvement pour la coopération internationale – MCI sur le thème des « Enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne » (2 périodes)	71
4.1 Intervenant du MCI	71
4.2 Présentation du MCI	71
4.3 Présentations d'un projet concret du MCI en lien avec les conséquences de l'exploitation pétrolière Amazonie péruvienne.....	72
5. Jeu de rôle sur l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne (3 périodes).....	73
5.1 Présentation du jeu de rôle	73
5.2 Les fiches élèves pour le jeu de rôle.....	75
5.3 Le corrigé du jeu de rôle pour les enseignants et une fiche informative sur le Pérou.....	96
5.4 Une proposition de grille d'évaluation d'un dossier écrit	102

1. Introduction

Ce dossier pédagogique a été élaboré dans le but de sensibiliser des élèves sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans le monde et plus spécifiquement en Amazonie. Un autre but du dossier est de permettre aux élèves de mieux appréhender les conséquences, au niveau local, de la mise en œuvre de projets d'exploitation de ressources, notamment pour les peuples autochtones. Finalement, il amène les élèves à réfléchir sur les impacts sociaux et environnementaux en Amazonie de nos modes de consommation et sur les engagements qu'ils peuvent prendre en tant que citoyens et consommateurs suisses pour faire face à ces défis.

Ce dossier a été élaboré par Ambre Lavanchy, enseignante de Géographie à l'École de Commerce Nicolas-Bouvier à Genève et Aurélien Stoll, chargé des projets en Amazonie péruvienne de l'organisation non gouvernementale genevoise Mouvement pour la coopération internationale (MCI). Il permet d'enseigner une séquence pédagogique dont la totalité couvre **15 périodes de cours** (une période dure 45 minutes). Cette séquence est composée **de trois parties modulables** :

- Une séquence de cours des 3 unités problèmes (10 périodes)
- Une intervention en classe de l'ONG Mouvement pour la coopération internationale-MCI (2 périodes)
- Un jeu de rôle sur l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne (3 périodes)

L'enseignant intéressé pourra soit utiliser la séquence complète (3 unités-problèmes avec les fiches élèves, l'intervention du MCI et le jeu de rôle) soit la séquence de cours de 10 périodes sans l'intervention du MCI, ni le jeu de rôle, soit que l'intervention du MCI et/ou le jeu de rôle, etc.

Vous trouverez dans ce dossier les chapitres suivants :

- Une présentation de 3 unités-problèmes avec une liste de références non exhaustive
- Une séquence de cours des 3 unités problèmes avec des fiches pour les élèves et des corrigés pour l'enseignant
- Une fiche explicative de l'intervention du MCI en classe
- Un jeu de rôle sur l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne et son corrigé pour l'enseignant

Le concept géographique commun aux 3 unités-problèmes est l'interaction. Par souci de lisibilité, les autres concepts convoqués ne sont pas définis dans la présentation des unités-problèmes. Leurs définitions sont données dans le document : « Lexique Sciences humaines et sociales du PER, CIIP 2010 ».

Cette séquence s'inscrit dans plusieurs plans d'études :

Au secondaire I

Au Cycle d'orientation voir le Plan d'études romand (PER) :

- **11ème : Géographie : PER SHS 31** : Étude d'une ressource énergie : le pétrole
- **Formation générale : FG37** : Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé

Au secondaire II

Au Collège de Genève :

- 2ème année : **Géographie** : Action de l'homme sur l'environnement : gestion des ressources
- 4ème année : **Géographie** : Mondialisation et régionalisation
- 4ème année option spécifique : **Économie** : les échanges internationaux : les multinationales et la globalisation.

A l'école de Commerce de Nicolas-Bouvier à Genève :

- **Filière Formation commerciale pour porteurs de maturité gymnasiale (FCPM): Cours à option « Entreprise et développement durable »** : étude d'une multinationale et de sa durabilité, responsabilisés sociale des entreprises, outils de durabilité : normes ISO, GRI, etc.

Dès la rentrée 2015/2016 en école de Commerce dans le canton de Genève:

- **Filière CFCi profil B & E : 2ème année : semestre 4** : « Géographie économique » : Enseignement orienté problème (EOP) : étude d'une situation économique sous l'angle du développement durable
- **Filière CFCi profil B & E : 3ème année : EOP du semestre 5** : « Géographie économique » : EOP : étude d'un marché mondial, enjeux et conséquences de la mondialisation

Dès la rentrée 2015/2016 en école de Commerce en Suisse :

- **Filière Maturité professionnelle commerciale intégrée : 2ème et 3ème année et en filière Maturité professionnelle post-CFC commerciale et non commerciale : profil économie, design et travail social :**

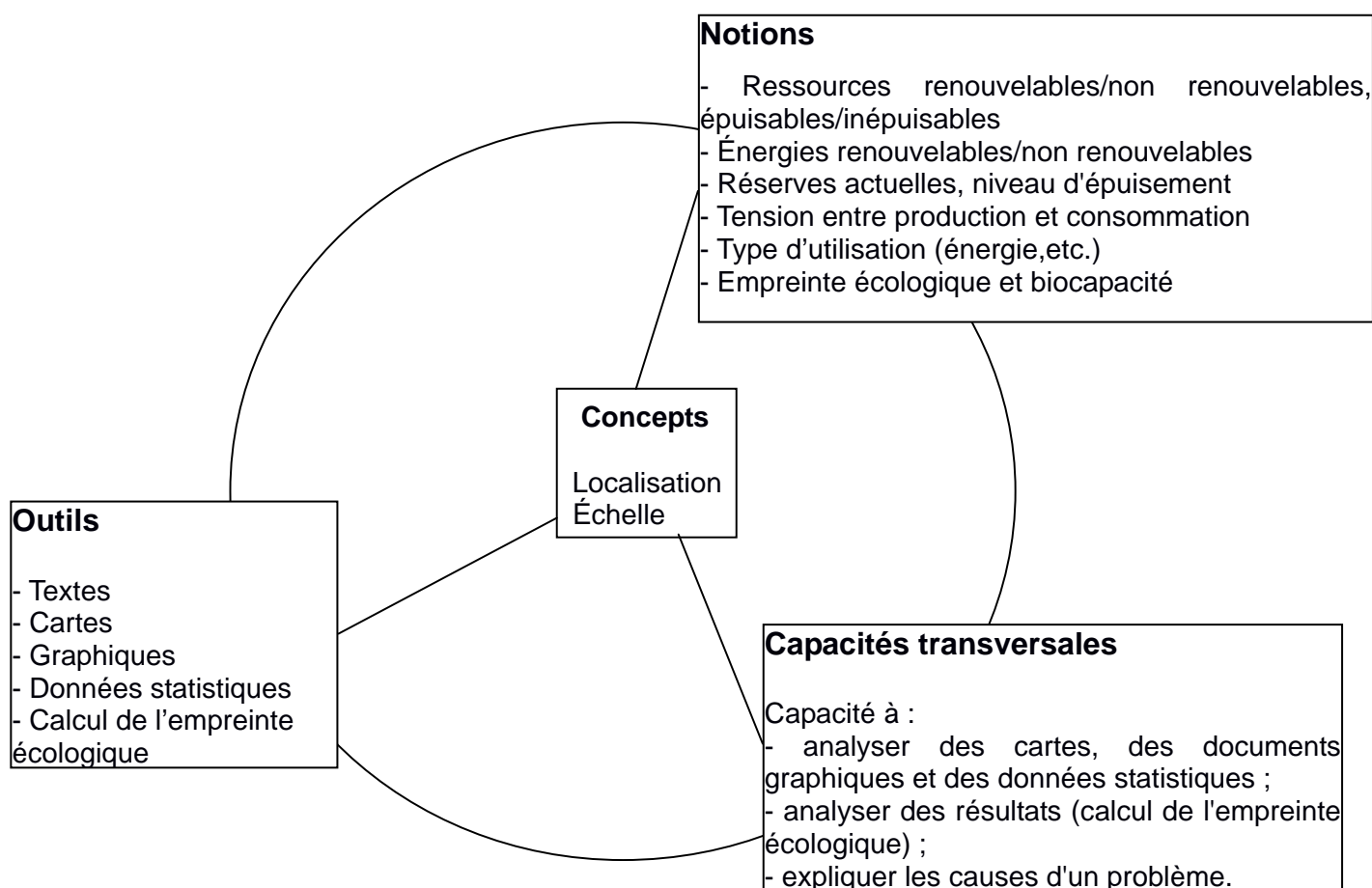
« *Technique et Environnement* » : module 3 : Solutions en vue du développement durable : expliquer le concept de développement durable, évaluer, à l'aide de critères de durabilité, des exemples pratiques et évaluer les effets sur l'environnement à l'aide des méthodes appropriées, telles que l'empreinte écologique, le bilan écologique ou le produit national vert, présenter des instruments nationaux et internationaux de protection de l'environnement.

2. Présentation de 3 unités-problèmes et d'une liste de références

2.1 Unité-problème 1 : 3 périodes

Unité-problème 1 : États des lieux des ressources naturelles dans le monde et niveaux d'épuisement

Quelles sont ces ressources naturelles ? Où sont-elles produites et où sont-elles consommées ? Pourquoi là ? Pour quelles utilisations ? Quels sont leurs niveaux d'épuisement ?



Détails des apprentissages visés en ce qui concerne les concepts :

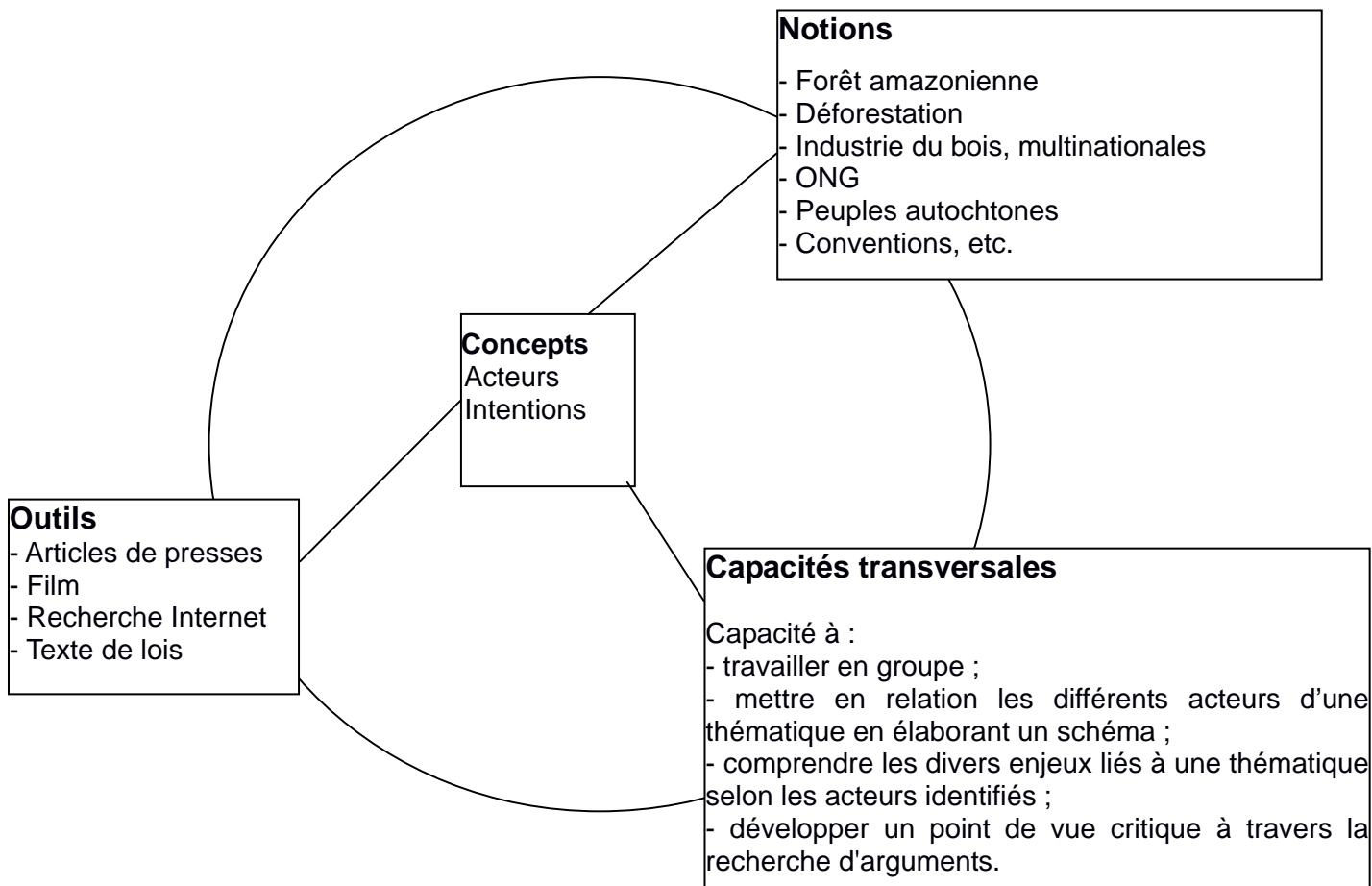
Niveau taxonomique : de C2 à C4 (Bloom, 1956)

- ♣ Localiser les ressources naturelles dans le monde ;
- ♣ distinguer les deux types de ressources naturelles : renouvelable et non renouvelable ;
- ♣ comprendre les différentes formes d'utilisation des ressources naturelles ;
- ♣ identifier les causes de l'épuisement des ressources naturelles ;
- ♣ calculer sa propre empreinte écologique et l'analyser ;
- ♣ analyser l'empreinte écologique par habitant et la biocapacité d'un pays.

2.2 Unité-problème 2 : 3 périodes

Unité-problème 2 : Focus sur l'Amazonie et la déforestation

Exploitation du bois en Amazonie : Comment le bois est extrait ? Par qui ? Pour qui ? Pour quoi faire ? Dans quels buts ? Quels enjeux territoriaux ? Au détriment de qui ? Quelles sont les aides ?
Étude de cas : Les Awás



Détails des apprentissages visés en ce qui concerne les concepts :

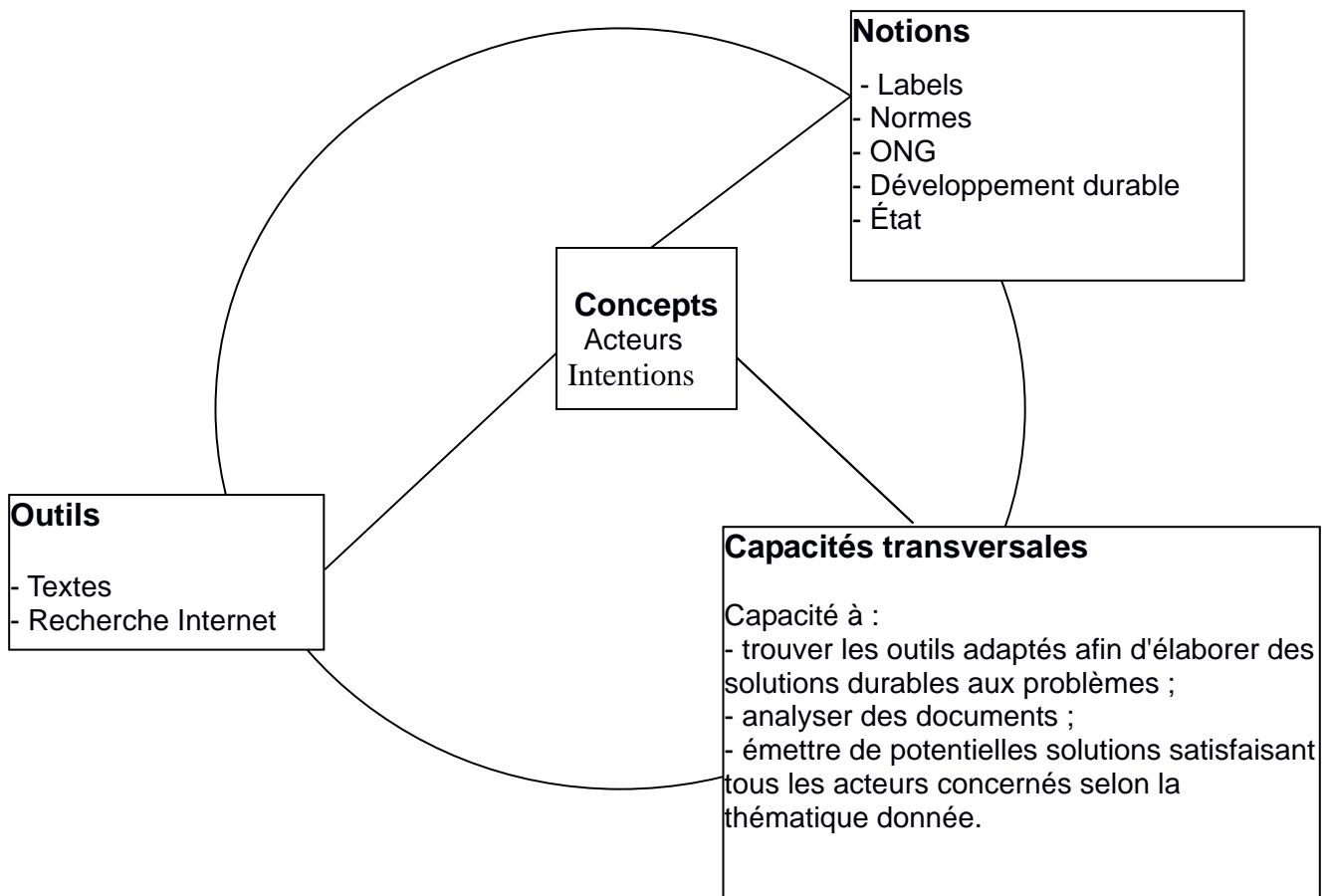
Niveau taxonomique : de C2 à C4 (Bloom, 1956)

- ♣ Identifier des acteurs selon la thématique donnée : leurs rôles et leurs intentions ;
- ♣ être capable de les catégoriser selon une typologie donnée : collectif ou individuel ;
- ♣ appréhender le lien causes-conséquences en identifiant les enjeux liés à l'exploitation du bois en Amazonie (Étude de cas : déforestation Amazonie et les Awás).

2.3 Unité-problème 3 : 3 périodes

Unité-problème 3 : Les solutions durables face à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie

Quelles solutions peuvent être envisagées afin d'exploiter au mieux le bois en Amazonie ? Entre durabilité et intérêts économiques. Quels outils pour les différents acteurs institutionnels ou de la société civile ?



Détails des apprentissages visés en ce qui concerne les concepts :

Niveau taxonomique : de C2 à C4 (Bloom, 1956)

- Identifier des acteurs et imaginer les solutions durables qu'ils peuvent mettre en œuvre ;
- comprendre les stratégies et les outils employés par les acteurs identifiés pour solutionner le problème.

2.4 Liste de références

A noter que cette liste de référence s'adresse à l'enseignant et qu'elle ne comprend pas forcément toutes les références utilisées dans la séquence.

Conférence, convention et déclarations:

- Conférence de Rio des Nations Unies sur l'environnement et le développement et Rio+20
- Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail sur les peuples indigènes et tribaux, 1989
- « Déclaration de la conférence internationale sur les industries extractives et les peuples autochtones », 23-25 mars 2009, Legend Villas, Metro Manila, Philippines
- « Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones » septembre 2007

Documents audiovisuels:

- RICHARD Laurent, « *Indiens d'Amazonie – Le Dernier Combat* », prod. Premières Lignes avec la participation de France Télévisions, 2013
- « *Une tribu amazonienne isolée* », film sur le survol de la forêt amazonienne organisé par José Mereilles, le directeur du département des affaires indigènes brésilien (la FUNAI) et filmé par une équipe de la BBC, vidéo publiée sur le site Internet du Monde.fr
Adresse URL: http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/02/05/une-tribue-amazonienne-isolee-filmee-pour-la-premiere-fois_1475831_3244.html
- Émission de la RTS Mise au point « *Trafic de bois amazonien* » diffusée le 21 décembre
Adresse URL: <http://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/trafic-de-bois-amazonien-vers-la-suisse?id=6402806>

Ouvrages généraux:

- BOURG Dominique et RAYSSAC Gilles-Laurent, « Le développement durable : maintenant ou jamais », Paris, éd. Gallimard, 2008
- DOMONT Philippe et RAUCH-SCHWEGLER Thea, « Les bonnes questions du développement durable », Zurich, éd. Sylvacom, 2011

Ouvrage pédagogique:

- BLOOM B. S., *Taxonomy of Educational Objectives, the classification of educational goals – Handbook I: Cognitive Domain* New York: McKay, 1956

Rapports :

- ANAYA James (rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones pour l'ONU), Rapport sur les sociétés minières opérant en territoires autochtones, juillet 2010
- ANAYA James, Rapport sur la Responsabilité sociale des Entreprises et les droits des peuples autochtones, juillet 2011
- ANAYA James, Rapport sur la situation des droits des peuples autochtones au Pérou, eu égard aux activités des industries extractives, 6 au 13 décembre 2013

- BP Statistical Review of World Energy, juin 2014, 63ème édition
- Groupe International de travail pour les peuples autochtones, LEVACHER Claire , « Les sociétés transnationales minières face au droit des peuples autochtones. Quels acteurs, pour quels enjeux ? », septembre 2012

Sites Internet :

- Forest Stewardship Council: <https://us.fsc.org/>
- Global Compact : <https://www.unglobalcompact.org/>
- Global Footprint Network : <http://www.footprintnetwork.org/>
- Global Forest Watch: <http://www.globalforestwatch.org/>
- Greenpeace : <http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/>
- Suisse-énergie: <http://www.suisseenergie.ch/fr-ch/home.aspx>
- Survival International: <http://www.survivalfrance.org>
- WWF: <http://www.wwf.ch>

3. Une séquence de cours de 10 périodes : fiches élèves

3.1 Un élément déclencheur pour aborder les diverses problématiques avec les élèves (1 période)

Élément déclencheur : *La rencontre de deux mondes distincts*

1. Regardez l'extrait du document audiovisuel publié le 5 février 2011 sur le site Internet du Monde.fr puis répondez aux questions suivantes.

Lien Internet: http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/02/05/une-tribue-amazonienne-isolee-filmee-pour-la-premiere-fois_1475831_3244.html

1.1 Observez ce qui se passe et associez cinq mots au peuple autochtone que vous voyez sur ce documentaire :

- a.
- b.
- c.
- d.
- e.

1.2 Par groupe de trois, tentez de catégoriser les mots donnés :

<u>Mots</u>	<u>Catégories</u>

1.3 Après catégorisation, y a-t-il un thème général qui vous vient à l'esprit ?

1.4 Pouvez-vous citer des oppositions entre le monde moderne et ce peuple autochtone ? Si oui, lesquelles ?

<u>Monde moderne</u>	<u>Peuple autochtone</u>

1.5 Dites quelles tensions peuvent apparaître entre le monde moderne et ces peuples autochtones ?

1.6 Tentez, individuellement, de poser une question principale qui résume les tensions étudiées.

3.2 Les fiches élèves des 3 unités-problèmes (9 périodes)

Unité problème 1 : États des lieux des ressources naturelles dans le monde Focus sur ressources et énergie

Pour satisfaire les besoins illimités de l'être humain, il faut produire de l'énergie, elle-même nécessaire à la production de biens et services. Et tout ceci n'est alors possible que grâce à l'exploitation des ressources naturelles de la Terre. De fait, des interrogations surviennent....

- *Quelles sont ces ressources naturelles ?*
- *Où sont-elles extraites, ou sont-elles consommées?*
- *Pourquoi là ?*
- *Pour quelles utilisations?*
- *Quels sont leurs niveaux d'épuisement ?*

Pour répondre aux questionnements ci-dessus, une brève typologie des diverses ressources naturelles sera établie. Le niveau d'épuisement de ces ressources sera ensuite analysé.

I. État des lieux des ressources naturelles dans le monde

1. Typologie des ressources naturelles servant à produire de l'énergie

1.1 Quelques Définitions

On dénomme ressources naturelles les diverses ressources minérales ou biologiques nécessaires à la vie de l'homme et à ses activités économiques. Celles-ci peuvent être subdivisées en deux groupes distincts ¹:

Les ressources non renouvelables, constituées par les matières premières minérales et les combustibles fossiles, qui proviennent de gisements formés au cours de l'histoire géologique de la Terre et correspondant à un stock, par essence même, épuisables.

Les ressources renouvelables qui peuvent, en principe, être exploitées sans épuisement, étant capables de se régénérer en permanence.

Ces ressources-ci peuvent alors être considérées comme inépuisables que dans la mesure où le taux de prélèvement de celles-ci est inférieur à la productivité nette disponible, c'est-à-dire au taux de régénération. C'est une condition impérative à l'utilisation durable de telles ressources et, donc, à la sauvegarde des conditions de vie des générations futures.

Et de fait :

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une ressource dite alors inépuisable.

¹ Définition tirée du site Internet de l'encyclopédie Universalis, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ressources-naturelles>, consulté le 15 octobre 2014.

Énergie non renouvelable est une énergie produite à partir d'une ressource qui ne se renouvelle pas à l'échelle d'une vie humaine. Cette ressource peut être le produit d'une décomposition et la transformation de matières végétales sur des millions d'années ou alors sont présentes en quantité finie.

1.2 Citez des ressources naturelles que vous connaissez puis remplissez le tableau ci-dessous selon les catégories données.

Nom de la ressource naturelle	Épuisable ou inépuisable	Utilisation	Si énergie = énergie renouvelable (ER) ou non renouvelable (ENR)
<i>Exemple : Soleil</i>	<i>Inépuisable</i>	<i>Énergie solaire</i>	<i>Énergie renouvelable</i>

2. De quel type de ressources dépendons-nous ? État des lieux dans le monde.

2.1 Observez les documents ci-dessous puis répondez aux questions.

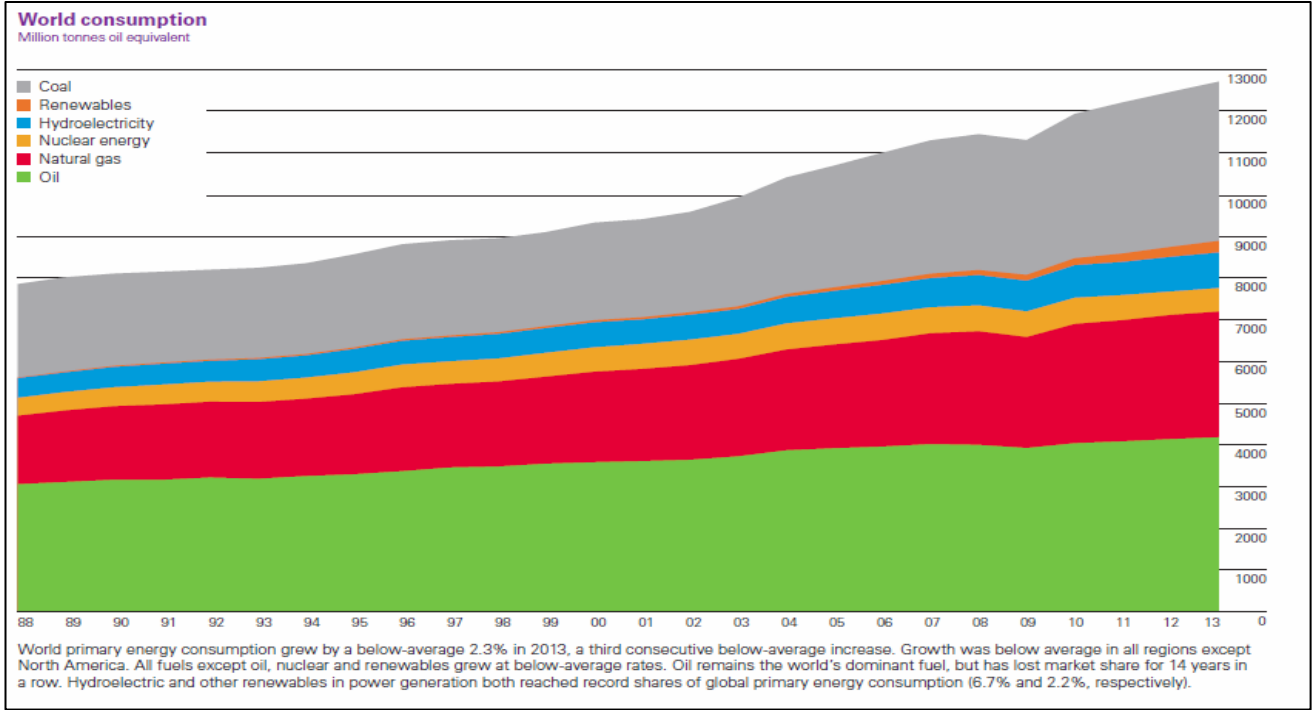
A. Réserves mondiales en 2013 par sources d'énergie²

Ressources	Nombre d'années de production à ce rythme
Pétrole	53.3
Gaz naturel	55.1
Charbon	113
Uranium	81
Hydraulique	-
Énergie éolienne	-
Solaire (photovoltaïque)	-
Biomasse	-

² BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition

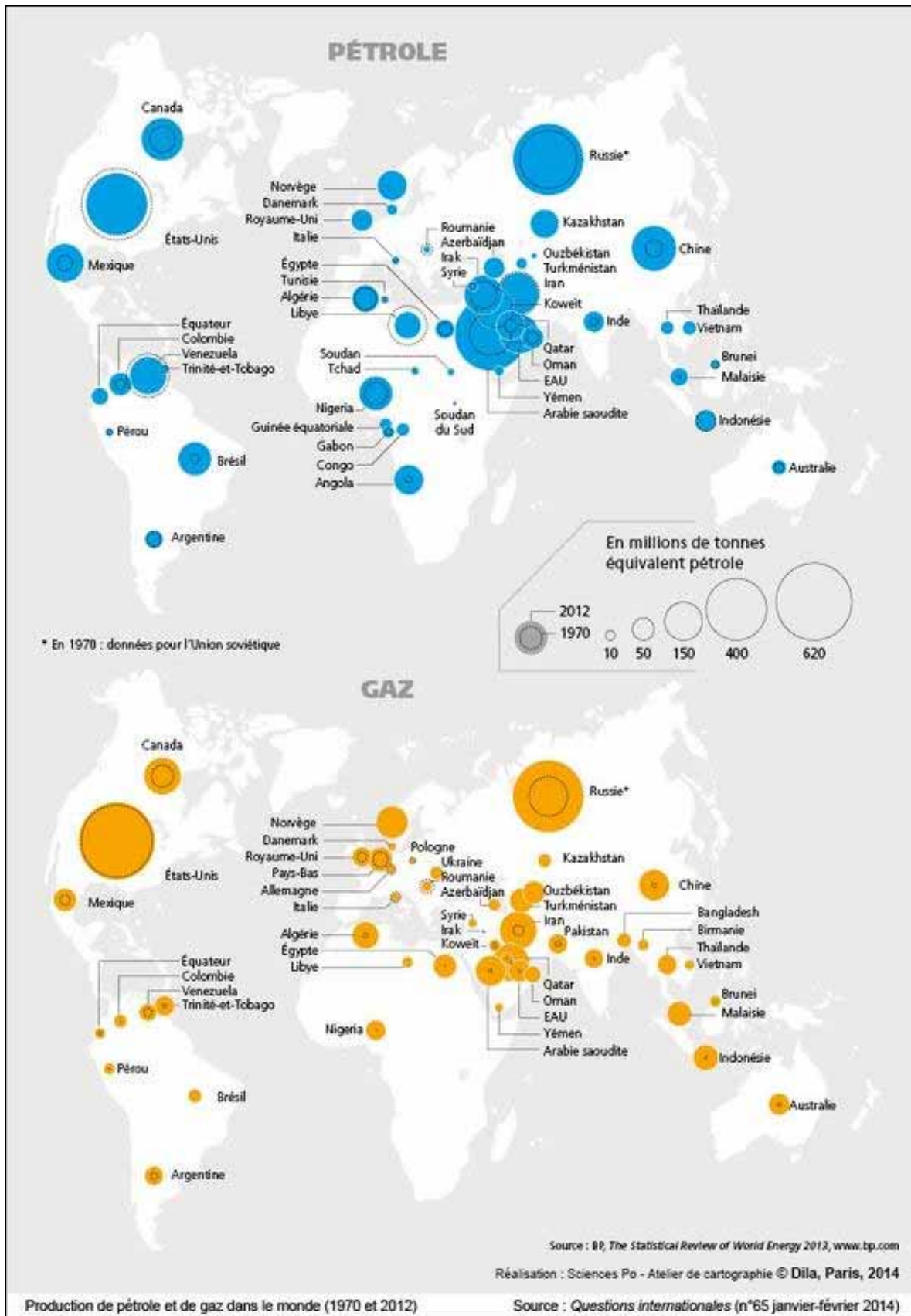
B. Graphique de la consommation mondiale par type d'énergie en Mtep de 1988 à 2013³ :

Coal : charbon, Renewable: renouvelable, Hydroelectricity: hydroélectricité, Nuclear energy : énergie nucléaire, Natural gas : gaz naturel, Oil : pétrole

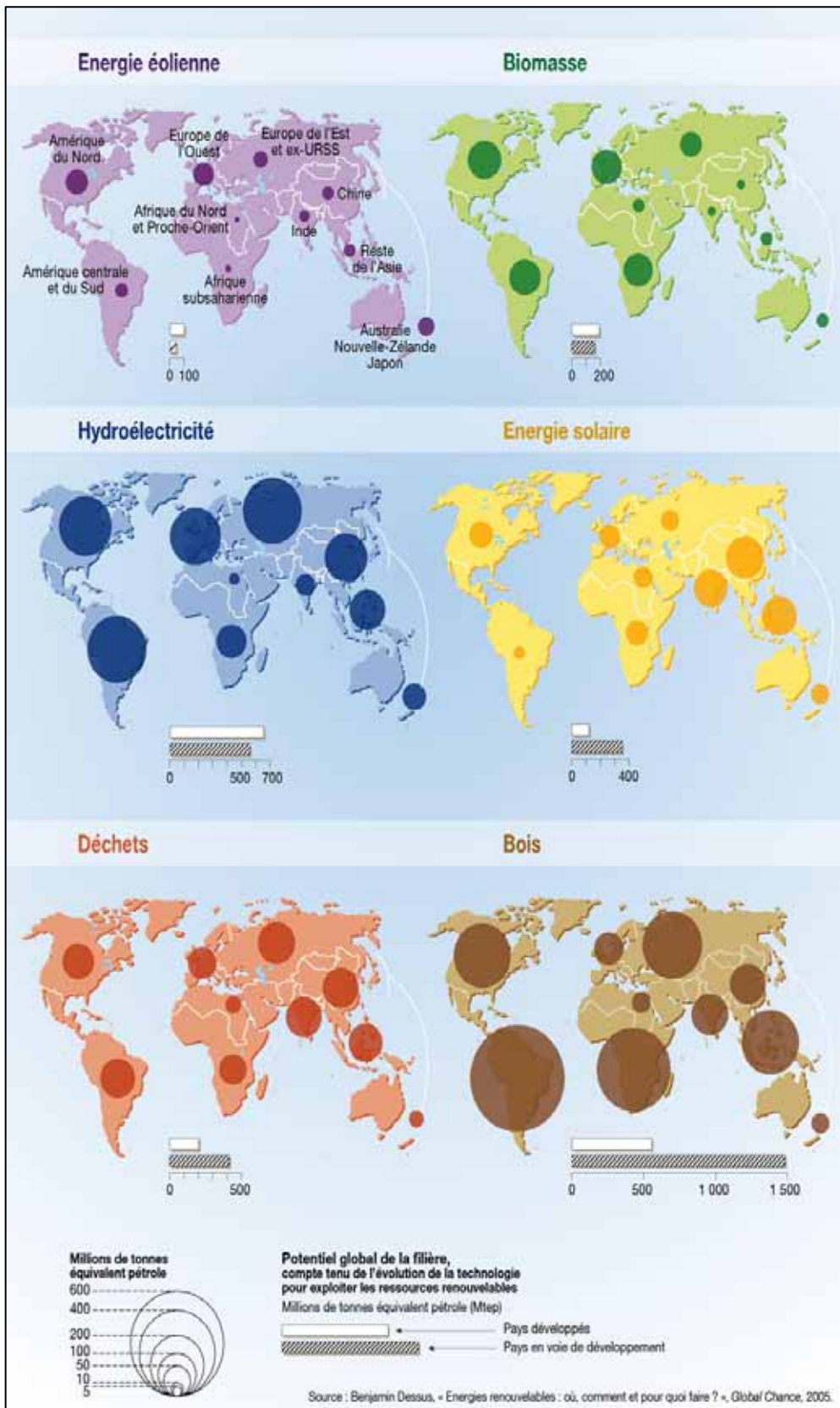


3 BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition, p.42

C. Production de gaz et de pétrole dans le monde entre 1970 et 2012

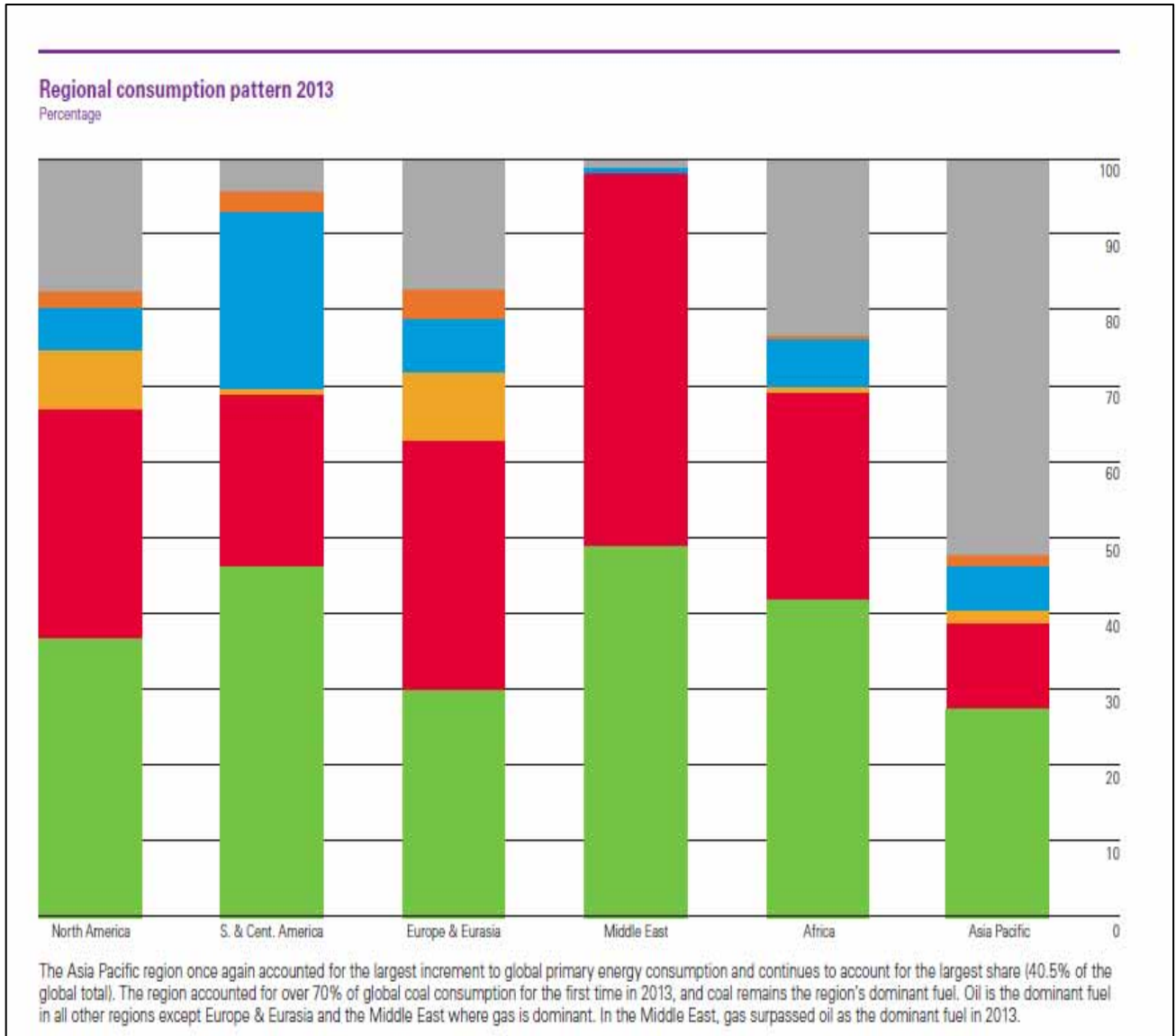


D. Potentiel des énergies renouvelables à l'horizon 2020



E. Profil par région du type d'énergie consommée en % en 2013⁴

En vert : pétrole, en rouge : gaz naturel, en orange : énergie nucléaire, en bleu : hydroélectricité, en orange foncé : renouvelable, en gris : charbon



4 BP Statistical Review of World Energy June 2014, 63th edition, p.42

2.1.1 Après analyse des différents documents donnés, quelle est la ressource la plus consommée au niveau mondial ? Où la produit-on principalement ? Et quel est son niveau d'épuisement ?

2.1.2 Connaissez-vous des problèmes liés à l'exploitation et à la consommation de cette ressource ?

2.1.3 Nous sommes encore très dépendants de cette ressource qui pourtant s'épuise : quels sont alors les défis à relever ? Émettez des hypothèses

2.1.4 Selon vous, comment vont réagir les entreprises extractrices ? Quelles sont les stratégies qu'elles vont employer face à la raréfaction de cette ressource ?

2.1.5 Concernant les ressources inépuisables et donc les énergies renouvelables : laquelle est la plus exploitée ? Quels problèmes cela peut engendrer ?

II. L'empreinte écologique et la biocapacité

Face à l'épuisement des ressources et face à la pollution que leur production et leur consommation impliquent, ne devons-nous pas changer notre façon de consommer ? Afin de mieux comprendre ce qu'implique le mode de consommation de nos sociétés post-industrielles, la notion d'empreinte écologique va être abordée.

1. L'empreinte écologique

1.1 Historique

MM. William Rees et Mathis Wackernagel sont les pères du concept d'empreinte écologique qu'ils ont développé dans le cadre d'une thèse de doctorat en planification urbaine à l'Université de British Columbia à Vancouver au Canada en 1994. De ce travail émanera un ouvrage nommé « Notre empreinte écologique » en 1999. Aujourd'hui, c'est une organisation nommée Global Footprint Network qui s'occupe de mesurer l'empreinte écologique de chaque pays. 5

1.2 Définition

L'empreinte écologique est une estimation de la surface terrestre nécessaire pour assurer l'ensemble des activités humaines. Elle est directement liée au mode de vie humain et reprend la totalité de la surface nécessaire pour produire, gaspillage compris, la nourriture et les matières premières consommées, absorber la consommation énergétique et fournir les espaces nécessaires aux infrastructures (habitats, usines, etc.). L'empreinte écologique peut être mesurée à plusieurs échelles⁶ :

- pour un individu ;
- pour une région;
- pour un pays etc.

5

Commissariat général du Développement Durable, « Étude & Document, n° 16 janvier 2010 », une expertise de l'empreinte écologique sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED16_cle584d56_1_.pdf

6 INBGE, l'Institut bruxellois pour la Gestion d'un environnement, « Cahier pédagogique », l'Empreinte écologiques, p.8

Trois grands types de surface composent l’empreinte écologique⁷ :

- Les surfaces nécessaires pour produire la nourriture, les fibres et le bois (la forêt, les champs, les prairies, les zones de pêche, etc.) ;
- Les surfaces occupées par les bâtiments et les infrastructures ;
- Les surfaces productrices de bois de chauffage ainsi que les surfaces de forêts nécessaires pour absorber le CO₂ produit lors de la combustion des sources énergétiques (pétrole, charbon, gaz). L’empreinte liée à l’énergie nucléaire est quant à elle représentée par la surface de forêts qui serait nécessaire si cette énergie devait être produite par des sources énergétiques fossiles.

Cela représente les surfaces qui sont nécessaires pour répondre aux besoins individuels liés à l’alimentation, à l’habitation et au transport. L’empreinte écologique est alors calculée **en hectares globaux** qui correspondent à la productivité mondiale moyenne.

Cependant, il faut souligner les disparités de productivité dans le monde. Par exemple, 1 ha (hectare global) de terre agricole en Nouvelle-Zélande produit trois fois plus qu’ 1 ha de terre agricole en Jordanie. De même, une forêt hongroise est deux fois plus productive qu’une forêt au Guatemala et 29 fois plus qu’une forêt située en Algérie. Les auteurs des outils de calcul privilégient alors les estimations les plus optimistes.⁸

1.3 Constats

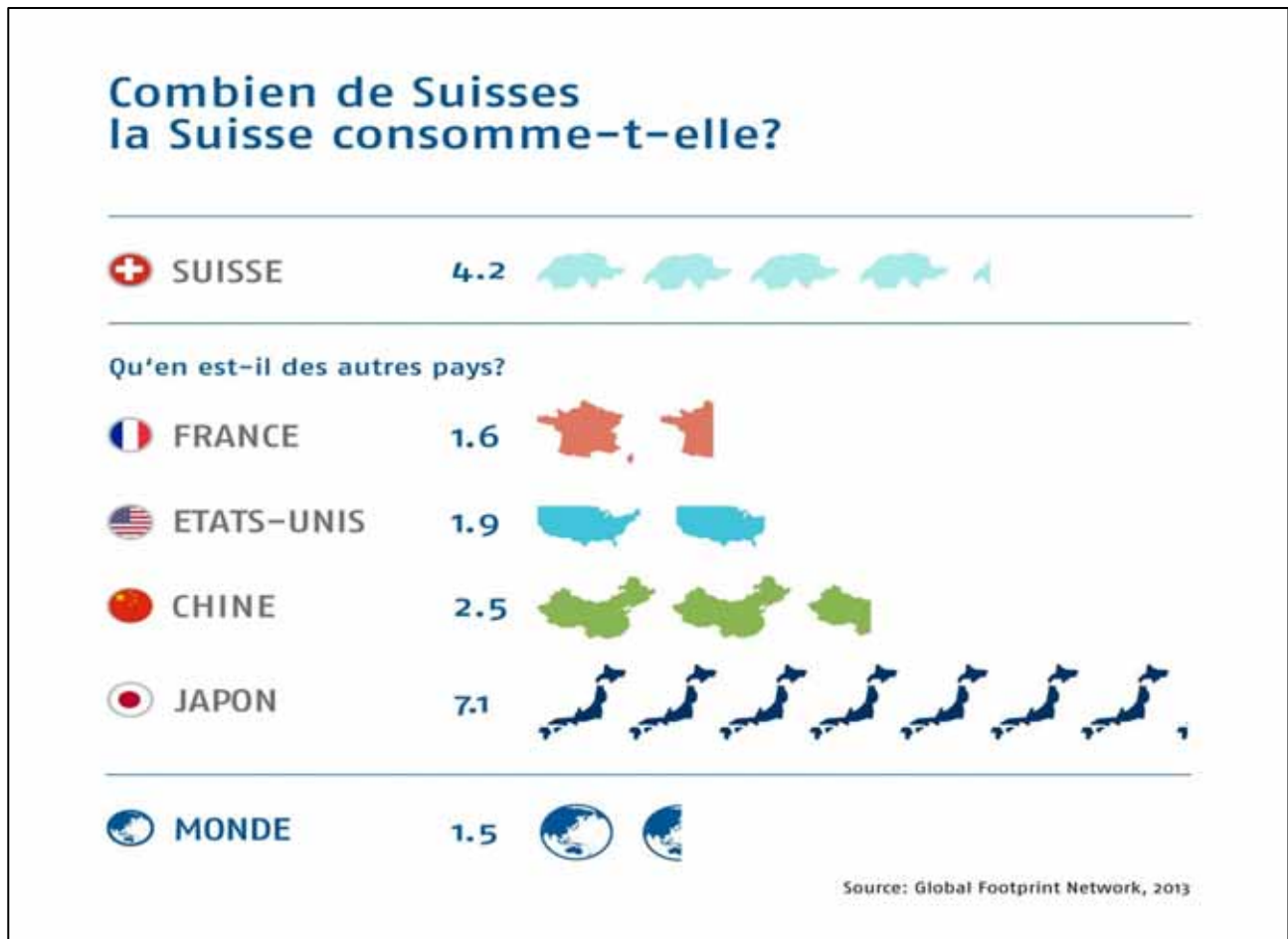
Depuis 1987, l’empreinte écologique a dépassé la capacité de la planète à reconstituer ses propres ressources. Et lorsque nous regardons les projections, nous constatons qu’aujourd’hui, la population mondiale consomme l’équivalent d’une planète et demie par an.⁹

7 Idem

8 Ibid., p.9

9 Émission « Le Dessous des Cartes », épisode du 4 décembre 2010 sur le thème : *La surpopulation : une fausse question ?*

Ceci peut poser un problème car souvent les pays riches consomment plus que ce qu'ils peuvent produire et absorber. Ils sont alors en **déficit écologique**. La biocapacité des zones biologiquement productives de ces pays (les zones capables de produire une offre continue en **ressources renouvelables** et à absorber les **déchets** découlant de leur consommation) est donc faible. A l'opposé, il y a d'autres pays qui ont quant à eux beaucoup de biocapacité et qui disposent donc de **réserves écologiques**.¹⁰



10 INBGE, l'Institut bruxellois pour la Gestion d'un environnement, « Op. Cit. », p. 10

1.4 Exercices

1.4.1 **Pour le prochain cours** et avant d'aller calculer votre empreinte écologique personnelle, répondez au questionnaire suivant seul ou avec l'aide de vos parents.

- Quelle est la superficie de votre logement (surface habitable à chauffer du domicile principal et du logement de vacances hors garage, cave et grenier)?
- Utilisez-vous les transports publics ? Si oui, combien de kilomètres parcourez-vous chaque semaine dans les transports publics ? Calculez votre chemin entre votre domicile et l'école.
- Que consommez-vous comme fruits & légumes ? Listez ce que vous mangez le plus.
- Quelle part représentent les produits certifiés (bio, MSC, commerce équitable) dans vos achats? Faites-vous attention aux labels quand vous achetez un produit alimentaire ?
- Comment chauffez-vous votre eau ? (chauffage au mazout, électrique, pellets à bois, pompe à chaleur, chauffage à distance, au gaz, etc....précisez!)
- Quel est le type de chauffage que vous privilégiez pour votre domicile en hiver? (chauffage au mazout, électrique, pellets à bois, pompe à chaleur, chauffage à distance, au gaz, etc....précisez!)
- Combien de LED, de tubes fluorescents ou d'ampoules économiques compte votre foyer?
- A quelle classe d'efficacité appartient la majorité de vos principaux appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge)(inférieur à A, A+, A++, regardez l'étiquetage de vos appareils)
- A quelle température lavez-vous votre linge (30°C, 40°C, etc.) ?
- Quelle place occupe l'éco-courant certifié «naturemade star» dans votre foyer? SIG vital bleu par exemple (pour Genève) ?
- Quelle norme a votre logement ? Est-il Minergie ? Année de construction ?
- Quelle somme d'argent dépensez-vous par mois pour vos besoins dits secondaires (vêtements, loisirs, etc.) ? CHF 300.-, CHF 600.- ou plus ?
- Prêtez-vous attention aux certifications environnementales telles que les labels bio ou FSC lors de l'achat de produits en bois et de textiles?

1.4.2 Calculez votre propre empreinte écologique sur le site Internet du WWF à l'adresse URL ci-dessous :

http://www.wwf.ch/fr/agir/experience_bonheur2/calculateur_d_empreinte_ecologique/

1.4.3 La consommation moyenne de ressources d'un suisse a été estimée à 2,82 planètes (= 5.01 hectares globaux, état en mars 2013) selon le rapport annuel de Global Footprint 2012. Comparez ce chiffre avec votre résultat personnel. Que constatez-vous ?

1.4.4 Comment pourriez-vous modifier votre propre empreinte écologique? Lisez l'analyse donnée par le WWF.

2. La biocapacité¹¹

2.1 Glossaire

Calcul de la Biocapacité¹²

Mesurer la biocapacité

La biocapacité comprend les terres cultivées pour produire de la nourriture, des fibres et des biocarburants ; les pâturages pour les produits animaux tels que la viande, le lait, le cuir et la laine ; les surfaces de pêche côtières et intérieures ; et les forêts, qui fournissent du bois et peuvent absorber le CO₂.

La biocapacité prend en compte la surface des terres disponibles, ainsi que la productivité de ces terres, calculée sur base du rendement par hectare des cultures ou des arbres qui y poussent. Les terres cultivées dans des pays secs et/ou froids, par exemple, peuvent être moins productives que des terres cultivées dans des pays plus chauds et/ou plus humides. Si les terres et les étendues marines d'une nation sont fortement productives, la biocapacité de ce pays peut comprendre plus d'hectares globaux que le nombre d'hectares dont le pays dispose effectivement. De même, l'augmentation du rendement des cultures augmentera la biocapacité. Par exemple, la surface de terre utilisée pour les cultures les plus courantes, les céréales, est restée relativement constante depuis 1961 tandis que son rendement par hectare a plus que doublé.

11 Sauf avis contraire, les informations sont tirées du site Internet : « Global Footprint Network », glossaire sous l'adresse URL : <http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/glossary/#conversionfactor>, consulté en septembre 2012.

12 Rapport Planète Vivante 2010 : biodiversité, biocapacité et développement, WWF en collaboration avec Global Footprint, 2010, Suisse.

Capacité biologique disponible par personne (ou par habitant) («biological capacity available per person (or per capita)»): Il y avait 13,4 milliards d'hectares de terres et de surfaces biologiquement productives sur Terre en 2008. En divisant ce nombre par le nombre d'habitants sur Terre à la même date (6,7 milliards), on obtient 2,1 hectares globaux par personne. Il faut réaliser que, ce faisant, on considère en outre que les autres espèces vivantes n'ont pas accès à ces ressources.

Déficit / réserve écologique («ecological deficit / reserve»): La différence entre la biocapacité et l'empreinte écologique d'une région ou d'un pays. Un déficit écologique survient lorsque l'empreinte écologique de la population d'un territoire dépasse la biocapacité de ce territoire. Inversement, une réserve écologique se constitue lorsque la biocapacité du territoire dépasse l'empreinte écologique de la population vivant sur ce territoire. Dans le cas d'un déficit: soit la population concernée importe de la biocapacité par le biais des importations de produits et de services, soit elle détruit des ressources écologiques. Par contre, un déficit écologique global au niveau de la planète ne peut pas être compensé par des importations. Il est donc automatiquement synonyme de dépassement.

Dépassement («Overshoot»): Un dépassement global survient lorsque les besoins de l'humanité en ressources naturelles dépassent la production de la biosphère, ou capacité régénératrice. Un tel dépassement conduit à une érosion du capital naturel qui est la base de toute vie, et à une accumulation des déchets. Au niveau de la planète, le dépassement et le déficit écologique sont des synonymes, dans la mesure où la Terre peut être considérée comme un système fermé. Un dépassement local survient lorsque qu'un écosystème local est exploité à un rythme plus élevé que celui de son renouvellement.

Dettes écologiques («ecological debt»): Depuis le milieu des années 1980, période à partir de laquelle les besoins de l'Homme en biocapacité ont dépassé la biocapacité disponible, l'humanité a été en dépassement, avec **une empreinte écologique globale** dépassant la biocapacité de la Terre. Avec des besoins supérieurs à la biocapacité disponible, l'humanité accumule une dette écologique. Cette dette est la somme de tous les déficits annuels.

2.2 État de la planète¹³

La moyenne mondiale de la **biocapacité par habitant** était de **2,1 hectares globaux par habitant en 2008**. Les pays à haut revenu ont une moyenne de 3,7, les pays à moyen revenu de 2,2 et les pays à faible revenu de 0,9.

La moyenne mondiale de l'**empreinte écologique par habitant** était de **2,7 ha par habitant cette même année**. Les pays à haut revenu ont une moyenne de 6,4, les pays à moyen revenu de 2,2 et les pays à faible revenu de 1..

Le **déficit écologique** était alors de 0,6 pour les pays à haut revenu, de 0 pour les pays à moyen revenu et de 0,1 pour les pays à faible revenu.

2.2 Questions

2.2.1 Allez sur le lien Internet suivant :

<http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/trends/switzerland/> puis tentez d'analyser l'empreinte écologique de la Suisse. Que se passe-t-il avec sa biocapacité ?

2.2.2 Par groupe de 3 ou 4, proposez des solutions concrètes afin de réduire l'empreinte écologique suisse. Selon l'organisation Global Footprint, 3,26 hectares de l'empreinte écologique de la Suisse seraient dus aux émissions de CO₂. Qui peut agir et comment faire pour réduire ces émissions ?

13 Sauf avis contraire, les informations sont tirées du site Internet : « Global Footprint Network », sous l'adresse URL : http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/footprint_data_and_results/, consulté en septembre 2012.

Unité problème 2 : Focus sur l'exploitation du bois en Amazonie et la déforestation : 3 périodes

- *Comment le bois est-il extrait ?*
- *Par qui ?*
- *Pour qui ?*
- *Au détriment de qui ?*
- *Pour quoi faire ?*
- *Dans quels buts ?*
- *Quels sont les enjeux territoriaux ?*

1. Visionnez le documentaire : « *Indiens d'Amazonie – Le Dernier Combat* » de Laurent Richard, prod. Premières Lignes avec la participation de France Télévisions, 2013, 52 minutes puis répondez aux questions.

Adresse url : <http://www.youtube.com/watch?v=rjZTfsD1c6g>

1.1 Quel territoire est source de tensions ?

1.2 Pourquoi ce territoire est-il source de tensions ? Quels sont les enjeux ?

1.3 Définissez et caractérisez les catégories d'acteurs identifiés selon les éléments ci-dessous :

Catégories d'acteurs	Collectif (groupe de personne) ou Individuel (une personne)	Rôle (que fait-elle?)	Intentions : pour quoi le fait-elle?

1.4 Comment le mode de vie AWÁ a été affecté par l'arrivée de la vie moderne ?

1.5 Quelles stratégies emploient les ONG telle que Survival International pour aider les AWÁ ?

Annexes : fiche explicative des concepts Acteurs/intentions

Espace produit, acteurs et intentions¹

Dans toute problématique géographique et/ou historique, il y a des acteurs, avec des intentions, qui vont affecter l'espace environnant : ces actions spatiales vont donc aboutir à la production d'un nouvel espace.

Acteurs² : individus, groupes ayant des rôles différents, et donc des représentations et des intentions différentes. Prendre en compte les acteurs implique de reconnaître l'aspect subjectif de certaines décisions humaines. En géographie humaine où l'on considère que l'espace est façonné par la société qui l'occupe, on s'intéresse plus particulièrement aux représentations, intentions et décisions qui le concernent.

Intentionnalité³ : ensemble des intentions, des objectifs, des positions et attitudes pris par les acteurs en fonction de leurs représentations et de leurs intérêts concernant une situation donnée, ou – en Géographie – un espace donné. C'est au travers des actions, des prises de position et des choix des acteurs que l'on peut percevoir leurs intentionnalités.

Quelques exemples d'acteurs dits collectifs (un groupe de personne) ou individuels (une personne) :

- l'État
 - des organes de l'État (le Conseil d'État, la Police, la Justice, des départements divers, ...)
 - des entreprises (PME, multinationales, etc.)
 - des organes de l'entreprise (le personnel, la direction, ...)
 - des organisations gouvernementales (ONU, G8, OMC, ...)
 - des organisations non-gouvernementales (CICR, WWF, Greenpeace, ...)
 - des associations
 - des individus, seuls ou regroupés (population, politiciens, citoyens, ...)
- Chaque acteur a des intentions particulières ; cela signifie que dans la problématique donnée, chacun a un rôle qui va avoir des répercussions plus ou moins importantes sur son espace, proche ou plus lointain (→ échelles spatiales).
 - **Pour satisfaire leurs intentions, les acteurs vont devoir agir et modifier leur espace par leurs décisions et leurs actes.**
 - Entre les déclarations d'intention et les actes, il peut y avoir un certain laps de temps qui s'écoule ; de même que les décisions se prennent dans un contexte précis.
Dans une problématique historico-géographique, raisonner en terme d'acteurs et d'intentions revient donc à chercher à comprendre le pourquoi et le comment de productions spatiales dans le temps, donc à se poser les questions suivantes :

- PAR QUI ?
- POUR QUI ?
- POUR QUOI ?
- COMMENT ?
- QUOI ?
- QUAND ?

Et à y répondre.

¹ Sauf avis contraire, cette fiche est inspirée de celle élaborée par Mme Hyade Janzi, enseignante de géographie au Collège Sismondi à Genève.

² Lexique du PER, CIIP, 2010, page 64

³ Idem

2. Construction d'un schéma fléché expliquant la problématique des Awá en Amazonie

EXERCICE FACULTATIF

Par groupe de trois, construisez un schéma fléché expliquant les tensions liées à ce territoire en intégrant les points suivants.

2.1 Identifier les acteurs ainsi que leur rôle et leur intention

2.2 Mettez l'élément « forêt amazonienne » au milieu de votre feuille

2.3 Reprenez les catégories d'acteurs identifiés au point 2.1 puis donnez un symbole aux catégories d'acteurs identifiées préalablement et placez-les sur votre schéma :

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

2.4 Déterminez les relations qui lient les catégories d'acteurs à la « forêt amazonienne »

Exemples :

- exploite
- vit dedans
- protège/soutient ;
- autorise l'exploitation, etc.

Attention : Représentez ces liens par des flèches distinctes et reliez les catégories d'acteurs selon les liens identifiés.

2.5 Prenez une ou deux des catégories d'acteurs identifiées précédemment et tentez d'établir des conséquences possibles selon la relation qu'elles entretiennent avec la « forêt amazonienne ».

Exemple : L'exploitation illégale du bois détruit la biodiversité.

2.6 Créez une légende qui explique les différents symboles utilisés ainsi que la signification de vos flèches.

2.7 Donnez un titre à votre schéma expliquant la problématique traitée.

3. Les Awá enfin sauvés ?

3.1 Lisez les textes suivants puis donnez votre avis argumenté sur l'intervention du gouvernement brésilien sur le territoire Awá.

Conseil de lecture : Pendant votre lecture, surlignez les passages qui peuvent vous être utiles pour votre argumentation.

A. « Une campagne victorieuse sauve la tribu la plus menacée de la Terre »

25 avril 2014

Dans une victoire sans précédent de la campagne pour sauver les Awá, la tribu la plus menacée de la Terre, le gouvernement brésilien a annoncé que tous les envahisseurs de leur territoire dans l'est amazonien avaient été expulsés.

Cette nouvelle parvient exactement deux ans après que Survival International ait lancé, avec le soutien de l'acteur de renommée internationale Colin Firth une campagne de grande envergure pour sauver les Awá de l'extinction – marquant une nouvelle étape dans l'histoire de Survival et de ses efforts pour protéger les territoires des peuples indigènes.

En janvier dernier, sous une pression internationale sans précédent, le gouvernement brésilien a envoyé sur le terrain une équipe de plusieurs centaines d'hommes pour expulser les éleveurs et les bûcherons clandestins du territoire awá. A l'issue d'un survol de la zone la semaine dernière, le procureur public et le juge saisis du dossier ont remis aux Awá un document officiel confirmant que tous les non-Indiens avaient été expulsés de leur territoire.

Le territoire awá renferme quelques-unes des dernières parcelles de forêt tropicale d'Amazonie orientale, en dépit du fait que les bûcherons clandestins en aient détruit plus de 30 %.

Des experts brésiliens avaient averti que les Awá, l'une des dernières tribus de chasseurs-cueilleurs nomades d'Amazonie, risquaient l'extinction si aucune mesure n'était prise. La centaine d'Awá qui demeurent isolés et refusent tout contact sont particulièrement vulnérables aux maladies introduites par les étrangers qui pourraient les décimer.

Les Awá avaient lancé de nombreux appels pour que des mesures d'expulsion contre leurs envahisseurs soient prises. La plupart des envahisseurs étaient armés et étaient connus pour avoir commis des attaques violentes contre les Indiens.

Un Awá avait déploré : 'Nous ne pouvons plus chasser... nous ne pouvons plus trouver de nourriture. Les bûcherons sont ici depuis trop longtemps... nous avons alerté les autorités sur la présence des bûcherons, de leurs tronçonneuses, de leurs machines et de leurs camions qui grondent'.

Nixiwaka YAwánAwá, un Indien d'Amazonie en poste au siège de Survival à Londres, a déclaré : 'Cette victoire importante est principalement due à la campagne de Survival International et à ses efforts soutenus pour protéger les forêts et la vie de mes frères et sœurs. Elle est bien évidemment le résultat de la pression de la communauté internationale sur le gouvernement brésilien pour qu'il garantisse les droits territoriaux des Indiens conformément à la constitution brésilienne. Nous sommes infiniment reconnaissants à tous nos sympathisants qui ont fait preuve d'une profonde solidarité dans ce combat pour la vie'.

Faits et chiffres de la campagne de Survival en faveur des Awá :

- Plus de 570 000 messages ont été envoyés au ministre de la Justice brésilien lui demandant de prendre des mesures pour expulser les bûcherons clandestins.
- De nombreuses personnalités telles que le photographe brésilien de renommée internationale Sebastião Salgado, l'actrice Gillian Anderson, la créatrice de mode Vivienne Westwood, le musicien Julian Lennon, et bien d'autres encore, ont apporté leur soutien à cette campagne. (....)
- Trois Campagnes publicitaires ont attiré l'attention de millions de personnes dans le monde sur le sort des Awá.
- La Commission interaméricaine des droits de l'homme, la plus haute instance des Amériques en matière de droits de l'homme, a pris des mesures suite à un appel urgent lancé par Survival et l'ONG brésilienne CIMI, qui défend les Awá depuis des décennies.

Survival appelle maintenant les autorités brésiliennes à mettre en place un programme de protection permanente des territoires pour éviter d'autres invasions.

Source : Site Internet de Survival France; <http://www.survivalfrance.org/actu/10205>, consulté le 28 octobre 2014.

B. « Convention concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants (Convention OIT n° 169) - ratifiée par le Brésil en juillet 2002 »

La Convention OIT, que l'on peut aussi appeler Convention concernant les peuples indigènes et tribaux, vise aussi à protéger les droits sociaux, économiques et culturels des peuples indigènes. Les parties s'engagent, avec la participation des peuples intéressés, à développer une action en vue de protéger leurs droits et de garantir le respect de leur intégrité. Les populations indigènes vivent souvent en association étroite avec les forêts, qui leur fournissent un habitat et qui remplissent d'importantes fonctions économiques, sociales et culturelles. Se préoccuper de la conservation et de la gestion des forêts revient souvent à se préoccuper pour la survie et l'intégrité des cultures et des connaissances des peuples indigènes.

C'est dans la section sur les droits à la terre que l'on trouve les articles pertinents de la Convention (Articles 13 à 19), par exemple:

- L'article 14, qui stipule que «les droits de propriété et de possession sur les terres qu'ils occupent traditionnellement doivent être reconnus aux peuples intéressés»;
- L'article 15, qui stipule que les droits des peuples «sur les ressources naturelles dont sont dotées leurs terres doivent être spécialement sauvegardés», y compris le droit pour ces peuples «de participer à l'utilisation, à la gestion et à la conservation de ces ressources», notamment de partager les avantages qui en dérivent et de recevoir une juste compensation en cas de dommages.

Sont également pertinents:

- L'article 2, qui stipule qu'il «incombe aux gouvernements, avec les peuples intéressés, de développer une action coordonnée et systématique en vue de protéger les droits de ces peuples et de garantir le respect de leur intégrité»;
- L'Article 7, qui déclare que les gouvernements «doivent prendre des mesures, en coopération avec les peuples intéressés, pour protéger et préserver l'environnement dans les territoires qu'ils habitent».

Quoique la Convention OIT ne contienne pas de disposition visant spécifiquement les forêts, son programme d'application inclut des activités comme la gestion des domaines ancestraux et la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Bien qu'elle ait été ratifiée par 14 États seulement, il est incontestable que la convention influence les politiques nationales et est considérée comme un instrument important pour les peuples indigènes, en droit international.

Source : Site Internet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dit FAO en anglais, adresse URL: <http://www.fao.org/docrep/003/y1237f/y1237f02.htm>, consulté le 28 octobre 2014.

C. « La Constitution brésilienne de 1988 – droit des indigènes »

Divers articles concernant les peuples indigènes :

Article 32

L'enseignement fondamental, avec durée minimale de huit années, obligatoire et gratuit à l'école publique, aura par objectif la formation basique le citoyen, moyennant: [...]

§ 3) L'enseignement fondamental régulier sera dispensé en langue portugaise, et les communautés indigènes seront aussi assurées de l'usage de leur langue maternelle et des méthodes propres d'apprentissage.

Article 48

Le système d'enseignement en vigueur au pays est étendu aux populations indigènes, avec les adaptations nécessaires.

Article 49

L'alphabétisation des Indiens se fera dans la langue du groupe auquel ils appartiennent et en portugais, afin de sauvegarder l'utilisation de la première langue.

Article 215

L'État garantira à tous le plein exercice des droits culturels et l'accès aux sources de la culture nationale; il appuiera et encouragera la valorisation et la diffusion des manifestations culturelles.

§ 1) L'État protégera les manifestations des cultures populaires, indigènes et afro-brésiliennes, et des autres groupes participant à l'évolution culturelle nationale.

§ 2) La loi statuera sur la fixation des dates commémoratives ayant une signification importante pour les différents groupes ethniques nationaux.

Article 231

Sont reconnus aux Indiens leur organisation sociale, leurs coutumes, leurs langues, leurs croyances et leurs traditions ainsi que leurs droits originels sur les terres qu'ils occupent traditionnellement, et il appartient à l'Union de les délimiter, protéger et faire respecter tous leurs biens.

Aujourd'hui, les réserves indigènes — au nombre de 554 — s'étendent au Brésil sur 946 452 km², ce qui correspond à environ 11,12 % du territoire national. Pour comparaison, ces réserves correspondraient aux territoires de la France et de la Grande-Bretagne réunis. Les 554 réserves indigènes reconnues par la FUNAI (Fundação Nacional do Índio) abritent une population indigène estimée à plus de 330 000 personnes.

La loi no 6001 relative au statut de l'Indien (*Lei no 6.001, Dispõe sobre o Estatuto do Índio*) apporte certaines précisions sur les intentions du gouvernement brésilien. L'article 2 de la loi de 1973 énonçait toute une série d'objectifs:

- étendre aux Indiens les bénéfices d'une législation commune;
- prêter assistance aux Indiens et aux communautés indigènes;

- respecter les particularités inhérentes à la condition indigène;
- assurer aux Indiens la possibilité du libre choix dans leurs moyens de subsistance;
- garantir aux Indiens la permanence de leurs territoires;
- respecter dans le processus d'intégration de l'Indien à la communauté nationale, la cohésion des communautés indigènes, ainsi que leurs valeurs culturelles, leurs traditions, leurs us et coutumes;
- réaliser des programmes visant à faire bénéficier les communautés indigènes;
- utiliser la coopération, l'esprit d'initiative et les qualités personnelles de l'Indien en vue de l'amélioration de ses conditions de vie et de son intégration dans le développement du pays;
- garantir aux Indiens et aux communautés indigènes la possession permanente des terres qu'ils habitent en leur reconnaissant le droit à l'usufruit exclusif des richesses naturelles;
- garantir aux Indiens l'exercice complet de leurs droits civils et politiques. (...)

Toutefois, la loi prévoit également des **mesures de dérogation**. L'article 20 précise qu'un décret du président de la République pourra intervenir dans les cas suivants:

- a) pour mettre un terme à une lutte entre des groupes tribaux;
- b) pour combattre des graves maladies épidémiques, qui puissent causer l'extermination d'une communauté indigène, ou un quelconque mal qui remette en cause l'intégrité du caractère sylvicole d'un groupe tribal;
- c) pour assurer la sécurité nationale;
- d) pour la réalisation de travaux publics qui concernent le développement national;
- e) pour réprimer le désordre;
- f) pour exploiter les richesses du sous-sol lorsque entrent en jeu la sécurité et le développement national.

Source: Site Internet sur la constitution brésilienne, adresse URL: <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/bresil-3pol-autochtones.htm>, consulté le 30 octobre 2014.

Votre avis argumenté :

Unité-problème 3 : Les solutions durables face à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie : 3 périodes

- *Quelles solutions peuvent être envisagées afin d'exploiter au mieux le bois en Amazonie ?
Entre durabilité et intérêts économiques*
- *Quels outils pour les différents acteurs ?*

1. Lisez les citations ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

Théodore Roosevelt, président des États-Unis de 1901 à 1909, extrait de son discours à la Haye en 1909

« Nous nous sommes enrichis de l'utilisation prodigue de nos ressources naturelles et nous avons juste raisons d'être fiers de notre progrès. Mais le temps est venu d'envisager sérieusement ce qui va arriver quand nos forêts ne seront plus, quand le charbon, le fer et le pétrole seront épuisés, quand le sol aura encore été appauvri et lessivé vers les fleuves, polluant leurs eaux et dénudant les champs. »

Sitting Bull (1831-1890)

« Lorsque la dernière goutte d'eau sera polluée, le dernier animal chassé et le dernier arbre coupé, l'homme blanc comprendra que l'argent ne se mange pas. »

1.1 Résumez l'idée principale mise en avant :

1.2 Savez-vous quel concept reprend aujourd'hui l'idée principale/ les valeurs exprimées par ces citations ?

1.3 Ce concept est lui-même composé de trois piliers : *social, économique et environnemental*.

Un développement qui se veut durable doit impérativement prendre en compte ces 3 piliers de façon simultanée. Pour souligner cette interdépendance, on représente souvent le développement durable sous la forme de trois anneaux qui s'entremêlent.

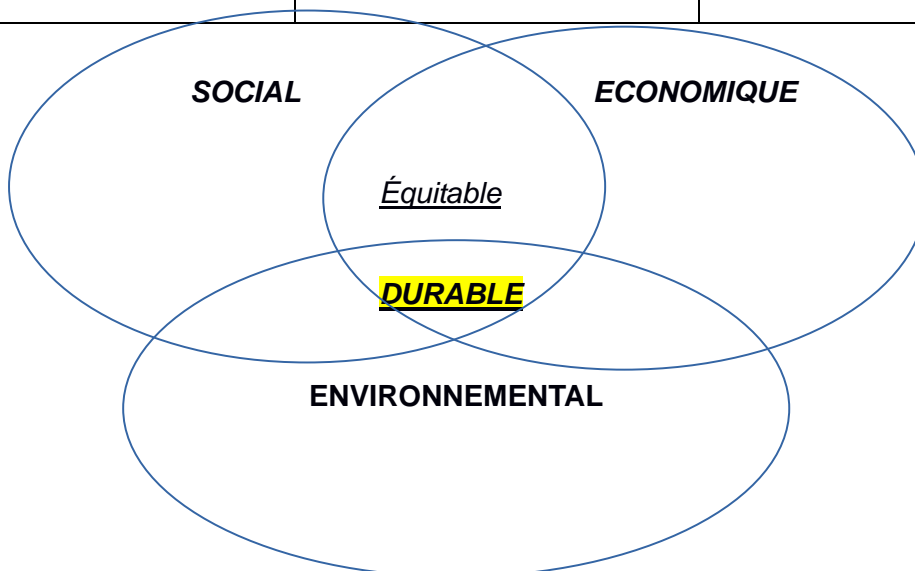
1.3.1 Tentez de remplir le tableau ci-dessous avec 3 caractéristiques dites durables que pourrait contenir chacun de ces piliers.

1.3.2 Puis remplissez les « anneaux » avec les caractéristiques trouvées.

1.3.3 Dans une vision de durabilité, tentez de savoir quel mot pourrait lier les piliers entre eux comme pour l'exemple donné :

- Social et Économique : équitable
- Social et Environnemental : _____
- Économique et Environnemental : _____

Pilier « Social »	Pilier « Économique »	Pilier « Environnemental »
<i>Exemple :</i> 1. Satisfaire les besoins en santé de la société 2. 3.	<i>Exemple :</i> 1. 2. 3.	<i>Exemple :</i> 1. 2. 3.



1.4 Naissance d'un concept : le développement durable¹⁴

La révolution industrielle, débutée au XVIII^{ème} siècle avec l'exploitation des ressources naturelles comme le pétrole ou le charbon, a amené à une explosion de l'activité humaine et de la population. Ces changements structurels ont eu alors comme première conséquence une augmentation de la consommation mondiale en énergie. Cependant, de ce formidable essor économique a résulté un double déséquilibre¹⁵ :

- un déséquilibre écologique : le réchauffement climatique (l'élévation de la température, un changement général du régime des pluies et l'élévation générale du niveau de la mer)
- un déséquilibre social: les inégalités de développement (les écarts grandissant entre les riches et les pauvres, l'inégale répartition des richesses)

De ce fait, tous les acteurs de la planète doivent faire face à leurs responsabilités. Il faut alors comprendre que le monde est non extensible. Les sociétés doivent désormais aborder leur développement dans une pensée durable afin de permettre aux générations futures de vivre dans un monde meilleur.

La préoccupation de s'axer sur un développement durable a débuté au XIX^{ème} siècle. Pourtant, il faut attendre la fin des années 60', avec la création du Club de Rome¹⁶ ou par la publication de divers travaux scientifiques sur le sujet, pour voir émerger une réelle réflexion.

A partir de cette période, des conférences vont avoir lieu afin de poser les bases du développement durable :

14

Bourg Dominique et Rayssac Gilles-Laurent , « Le développement durable : maintenant ou jamais », Paris, Gallimard, 2008 pp. 56-57 sauf avis contraire.

15

, Ibid., p. 29

16

Le Club de Rome, créé en 1968, est un groupe de réflexion réunissant des scientifiques, des économistes, des fonctionnaires nationaux et internationaux, ainsi que des industriels de 53 pays, préoccupés des problèmes complexes auxquels doivent faire face toutes les sociétés, tant industrialisées qu'en développement. <http://www.clubofrome.org/>

- **1972 : la Conférence de Stockholm** (Suède) propose un développement « respectant simultanément les trois critères de la finalité sociale, de la prudence écologique et de l'efficacité économique mesuré à l'aune sociale et non plus simplement à celle de la rentabilité microéconomique » ;
- **1987 : le rapport Brundtland** *Notre Avenir à tous* élabore l'idée du développement durable ; « **Le développement durable est le développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.** »
- **1992 : Le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro** (Brésil) a été le préambule de ce qui deviendra l'Agenda 21 (ou Action 21).¹⁷ *Dans la déclaration finale du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, 27 principes ont été énoncés. Par exemple, la déclaration réaffirme le droit des États à exploiter leurs ressources naturelles et à se développer (principe 2 et 3) pour éliminer la pauvreté (principe 5).*

- **1997** : Le Protocole de Kyoto au Japon est un traité international visant à la réduction des gaz à effet de serre dans le cadre de la convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique dont les pays participants se rencontrent annuellement depuis 1995. Signé le 11 décembre 1997 à Kyoto, il est entré en vigueur le 16 février 2005 et a été ratifié à ce jour par 183 pays, à l'exception des États-Unis. Cependant certains états américains comme la Californie ont adopté des mesures pour réduire leurs émissions de CO₂. Le Canada a d'ailleurs quitté le protocole le 12 décembre 2011 signifiant que celui-ci ne couvrait pas les deux principaux émetteurs de CO₂ : les États-Unis et la Chine. De ce fait, ce protocole ne permettait pas d'avancer sur la question des émissions de CO₂.¹⁸

- **2002 : Le Sommet mondial sur le Développement durable de Johannesburg**¹⁹ (Afrique du Sud) a surtout innové en incluant dans sa déclaration finale les secteurs privés. Ainsi, non seulement les États sont représentés et engagés mais aussi les grands groupes mondiaux encouragés par le programme Global Compact qui diffuse au niveau mondial l'idée de **responsabilité sociale et environnementale des entreprises (la RSE)**.

¹⁷Avec ses 40 chapitres, ce plan d'action décrit les secteurs où le [développement durable](#) doit s'appliquer dans le cadre des [collectivités territoriales](#). Des recommandations dans des domaines comme la santé, la pauvreté, l'agriculture sont alors données. <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>

¹⁸ Dépêche de l'Agence France Presse (AFP) publiée sur le site du journal « Le Monde » en date du 13.12. 2011 : http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/12/13/le-canada-quitte-le-protocole-de-kyoto_1617695_3244.html

¹⁹ Bourg Dominique et Rayssac Gilles-Laurent, « Op.Cit. », p.109 et le site officiel du Sommet de Johannesburg en français <http://www.sommetjohannesburg.org/>

- **20 au 22 juin 2012** ²⁰: **Rio de Janeiro**, a accueilli, la grande Conférence des Nations-Unies sur le développement durable dite « **Rio+20** » ou « **Rio 2012** ». Deux thèmes sont au centre de conférence : « l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté » et « le cadre institutionnel du développement durable ».

Malgré les divers efforts mis en place, le constat fait par le Millénium Écosystème Assesseure (Evaluation des Écosystèmes pour le Millénaire)²¹ en 2005 nous rappelle qu'à l'heure actuelle la planète vit de plus en plus de désastres écologiques, que la diversité biologique s'appauvrit, etc. En effet, selon ce groupe d'experts, 60% des services fournis par les écosystèmes sont dégradés et surexploités. La question du développement durable est donc une question de plus en plus urgente.

1.5 Avec l'étude des Awá, la préservation de la forêt et d'un peuple autochtone a été étudiée.

Visionnez le documentaire de Mise au point « Trafic de bois amazonien » diffusé le 21 décembre 2014 sur RTS. Selon vous, comment alors des acteurs comme l'entreprise suisse Gétaz Miauton, l'État brésilien et l'État suisse peuvent-ils entrer dans une démarche dite durable. Catégorisez vos stratégies imaginées par pilier formant le DD (économique, social ou environnemental).

<u>Acteurs</u>	<u>Stratégies</u>	<u>Piliers</u>
Gétaz Miauton, St-Légier		
L'État brésilien		
L'État suisse		

20 Informations sur le site Internet des Nations Unies : <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.html>

21 Créé en 1998 sous l'impulsion du World Resources Institute, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) est un programme de travail international conçu pour répondre aux besoins des décideurs et du public en matière d'information scientifique relative aux conséquences des changements que subissent les écosystèmes pour le bien-être humain ainsi qu'aux possibilités de réagir à ces changements. <http://www.maweb.org/fr/History.aspx>

1.6 Deux travaux de recherches à choix en groupe sur les outils durables

1.6.1 Entreprise et outils : Focus sur les labels : garantie de durabilité ou pas ?

Label (définition tirée du site Internet Larousse.fr) : Étiquette ou marque spéciale créée par un syndicat professionnel ou un organisme parapublic et apposée sur un produit destiné à la vente, pour en certifier l'origine, la qualité et les conditions de fabrication en conformité avec des normes préétablies.

Faites par groupe de 3 une recherche Internet sur les labels existants concernant le BOIS :

- Choisissez parmi un des labels ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :
 - A. FSC (Forest Stewardship Council)
 - B. PFEC (The Programme for the Endorsement of Forest Certification)
 - C. Certificat d'origine bois Suisse (COBS)
- Présentez en quelques lignes le label : date de création, raison juridique, échelle d'actions (internationale, nationale, etc.), etc.
- Donnez les forces et les faiblesses de ces labels.
- A l'aide d'un diaporama élaboré par vos soins, présentez en 5 minutes vos recherches à vos camarades.

1.6.2 ONG et préservation de la forêt

ONG (définition tirée du site Internet Larousse.fr) : organisation internationale qui n'est pas créée par voie d'accords intergouvernementaux. (Les objectifs concernent, notamment, l'aide au tiers monde et son financement n'est pas d'origine étatique.)

Faites par groupe de 3 une recherche Internet sur des ONG se préoccupant de la protection de l'environnement et donc des forêts et par extension de la coopération au développement :

- Choisissez parmi une des ONG ci-dessous puis répondez aux questions suivantes :
 - A. WWF (World Wildlife Fund)
 - B. Envol Vert
 - C. Greenpeace
 - D. Survival International
- Présentez en quelques lignes l'ONG: date de création, raison juridique, échelle d'actions (internationale, nationale, etc.) et l'exemple d'une campagne.
- Donnez les forces et les faiblesses de l'action des ONG auprès des pays en voie de développement.
- A l'aide d'un diaporama élaboré par vos soins, présentez en 5 minutes vos recherches à vos camarades.

3.3 Une proposition d'évaluation de la séquence avec son corrigé

Récitation = 1 période

Nom Prénom Note

Date Classe Points...../27 points

PARTIE I – LES RESSOURCES NATURELLES

1. Lisez les extraits de textes suivants puis répondez aux questions.

A. Extrait de l'article de Greenpeace France « *Risques et impacts potentiels de la prospection pétrolière en Arctique* » publié le 14 janvier 2011

(Adresse URL:

<http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/energie-et-climat/fiches-thematiques/risques-et-impacts-potentiels/>)

(...) En 2006, nous avons atteint ce fameux pic pétrolier, c'est-à-dire le moment où la production mondiale de pétrole plafonne avant de commencer à décliner du fait de l'épuisement des réserves de pétrole exploitables. (...) Toutes les plus grandes compagnies pétrolières sont sur la ligne de départ pour aller explorer le sous-sol de cette région encore intacte qu'est l'Arctique. L'année dernière, les forages de la compagnie écossaise Cairn Energy au large du Groenland s'étaient avérés infructueux. Cette année c'est notamment Shell qui explorera les eaux bordant l'Alaska. Le géant français Total a déjà un pied en Russie aux côtés de compagnies nationales. Et bien d'autres telles que BP, Exxon, Chevron, Statoil se préparent...

D'après l'institut américain d'études géologiques, l'USGS, l'Arctique renfermerait environ 30 % des réserves de gaz et 13 % des réserves de pétrole non encore découvertes dans le monde. Au cours des dernières années, les permis de forage se sont multipliés et les activités de prospection se sont rapidement développées. On estime qu'environ 84 % des réserves non découvertes de l'Arctique se situent en mer, dont quelque 90 milliards de barils techniquement extractibles. Cela ne représente que 3 ans de notre consommation actuelle de pétrole : l'exploitation, hautement risquée et coûteuse de ce pétrole, ne résoudrait pas le problème.

L'Arctique est pris dans un cercle vicieux : ce sont les émissions de CO2 provoquées notamment par notre utilisation du pétrole qui provoquent la fonte de la banquise. Et cette fonte rend de nouvelles zones maritimes accessibles aux industries, et notamment aux forages pétroliers. En 30 ans la banquise a déjà perdu 30% de sa surface !

Le directeur du principal centre de recherche (US base national snow and Ice data center) estime que la tendance de la fonte de l'Arctique est irréversible et que la banquise pourrait, dès 2030, disparaître l'été. Or, la banquise joue un rôle de régulateur en formant une sorte de couche de protection réfléchissante sur l'océan.

Lorsqu'elle fond, les eaux profondes absorbent plus de chaleur, ce qui a pour effet de réchauffer l'océan et d'accélérer les changements climatiques. L'exploitation des ressources pétrolières de l'Arctique serait catastrophique en termes d'émissions de CO₂ : Si l'on part de l'hypothèse qu'un baril, après raffinage et combustion du pétrole, génère environ 300kg de CO₂, les réserves offshore extractibles de l'Arctique pourraient être à l'origine de l'émission de 27 milliards de tonnes de CO₂ - un volume comparable à ce qu'émet chaque année l'ensemble des pays de la planète.

L'écosystème de l'Arctique est peut-être l'un des plus vulnérables aux marées noires. En raison des températures basses, d'un manteau glaciaire épais et d'un renouvellement lent des espèces végétales et animales, les substances toxiques persisteraient dans l'environnement, risquant ainsi de contaminer les organismes. (...) La région abrite de nombreux oiseaux marins, notamment des guillemots de Brünnich, des cormorans, des mouettes tridactyles et des eiders à tête grise. Les oiseaux de mer sont particulièrement vulnérables aux marées noires, le pétrole pouvant détériorer les propriétés thermiques de leurs plumages. (...)

Une marée noire dans l'océan Arctique déclencherait une série de réactions en chaîne incontrôlables. En effet, les espèces continentales, telles que les ours ou les renards polaires, dépendent fortement des ressources côtières pour leur alimentation. Or les espèces côtières, en consommant des proies ayant été exposées aux hydrocarbures, assimileraient un volume important de substances toxiques, du fait de la bioaccumulation. (...)

Les conséquences d'une marée noire pourraient être encore plus importantes au cours des mois estivaux, du fait des migrations saisonnières de certaines espèces telles que les baleines bleues ou les saumons, et de la période de reproduction des oiseaux migratoires, des millions d'oiseaux faisant étape en Arctique.

Enfin, la construction de plateformes pétrolières ou d'oléoducs menace directement les coraux d'eau froide, qui pour certains ont plus de 2 000 ans et comptent parmi les plus vieux animaux vivants de la planète. (...) Par ailleurs, d'après Ron Bowden, haut responsable d'une entreprise canadienne spécialisée dans les interventions post-marées noires, « il n'existe à l'heure actuelle, aucune solution ou méthode qui nous permettrait de récupérer du pétrole en cas de marée noire en Arctique ». Températures glaciales, conditions climatiques extrêmes et isolement géographique sont autant de facteurs qui compliquent toute intervention dans la région. (...)

B. Extrait de l'article d'Haquet Charles et de Meignan Géraldine, « *Arctique: la nouvelle course aux trésors* » publié le 14 juillet 2011 sur le site Internet de l'Expansion.

(Adresse URL : http://lexpansion.lexpress.fr/economie/arctique-petrole-gaz-et-voies-navigables-suscitent-les-convoitises_258280.html)

Greenpeace et le WWF sont sur le pied de guerre

A la mi-juin, Kumi Naidoo, le directeur de Greenpeace en personne, prenait d'assaut une plate-forme pétrolière dans les eaux gelées de la baie de Baffin, à l'ouest du Groenland. L'enjeu ? Obliger la compagnie écossaise Cairn Energy, qui exploite la plate-forme, à publier son plan d'urgence en cas de fuites d'hydrocarbures avant d'engager des opérations de forage. Après la catastrophe de BP dans le golfe du Mexique, la perspective d'une marée noire dans une région où vivent baleines bleues, ours polaires, phoques et oiseaux migrateurs fait craindre le pire.

L'Arctique est l'un des écosystèmes les plus exposés du monde. Entre l'exploitation offshore du pétrole et du gaz, les croisières touristiques, la pêche industrielle et l'ouverture des routes commerciales, les mouvements écologistes sont sur le pied de guerre. Greenpeace réclame depuis longtemps un moratoire visant à bloquer toute exploitation industrielle des ressources pour cinquante ans. Le temps pour les scientifiques d'en savoir davantage. Le WWF, de son côté, réclame une gouvernance adaptée à ces territoires. (...)

C. Extrait de la chronique de l'ONU sur « [Le changement climatique dans l'Arctique : Une réalité chez les Inuits](#) » publié en juin 2007 sur le site Internet de l'ONU.

(Adresse URL : <http://unchronicle.un.org/fr/article/le-changement-climatique-dans-l-arctique-une-realite-chez-les-inuits/>)

L'Arctique circumpolaire pourrait devenir un enjeu géopolitique et stratégique considérable. Certains auteurs ont prédit des mouvements de population massifs résultant du changement climatique. Si cette situation est plausible dans les régions tropicales et tempérées, elle l'est moins dans l'Arctique. Mais comment les populations autochtones de la région réussiront-elles à vivre dans une région affectée par le changement climatique mondial ? Il est difficile de donner des réponses claires, mais un profond changement sera nécessaire qui, lui aussi, engendrera des risques. La culture des Inuits et des autres populations autochtones de l'Arctique est basée sur cette relation à la terre, à l'environnement et aux animaux.

L'adaptation systématique à un avenir industriel pourrait signifier l'assimilation que toutes les populations autochtones cherchent à éviter.

La manière dont le processus d'adaptation sera mis en place reflétera la relation entre les populations autochtones de l'Arctique et leur gouvernement national. Mais quel que soit leur avenir, les Inuits et toutes les populations autochtones de l'Arctique exhorteront la communauté internationale à réduire les émissions de gaz à effet de serre - la principale cause du changement climatique que nous connaissons dans l'Arctique circumpolaire et les régions faisant face aux mêmes problèmes.

1.1 Après lecture des ces trois extraits de textes, répondez aux questions suivantes.

1.1.1 Écrivez **un texte avec des phrases complètes** contenant les points suivants :

- Quelle est la ressource naturelle qui est exploitée ?
- Dans quelle région du monde ?
- Relevez deux problèmes liés à son exploitation.
- Selon vos connaissances personnelles, dites pourquoi cette ressource est si importante ?

/6

1.1.2 Donnez le rôle général des associations comme Greenpeace et le WWF et dites dans quel but elles agissent dans le cas présenté dans les trois extraits de textes pages 1-2.

/2

1.2 Selon vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

1.2.1 Remplissez le tableau suivant :

Nom de la ressource naturelle	Épuisable ou inépuisable	Utilisation	énergie renouvelable (ER) ou non renouvelable (ENR)
		Panneaux photovoltaïque	
Charbon			
Gaz naturel			
		Énergie éolienne	
		Biogaz	
		Énergie hydraulique	

/10

1.2.2 Quelle est **la ressource dite inépuisable** la plus exploitée dans le monde et donnez une région où elle se trouve en abondance ?

/1

1.2.3 Expliquez quel problème son exploitation peut poser avec un exemple concret ?

/2

PARTIE II – L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

1. Selon vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

1.1 Donnez une définition précise de l'empreinte écologique, dites si elle peut être mesurée à plusieurs échelles et si oui, lesquelles ?

/3

1.2 Trois grands types de surface composent l'empreinte écologique : lesquelles ? Donnez une explication complète

/3

Question Bonus : Quel pays possède une biocapacité plus grande que son empreinte écologique par habitant ? _____ /1

LE CORRIGE DE LA RECITATION

PARTIE I – LES RESSOURCES NATURELLES

1.1 Après lecture des ces trois extraits de textes, répondez aux questions suivantes.

1.1.1 Écrivez **un texte avec des phrases complètes** contenant les points suivants :

- Quelle est la ressource naturelle qui est exploitée ?
- Dans quelle région du monde ?
- Relevez deux problèmes liés à son exploitation.
- Selon vos connaissances personnelles, dites pourquoi cette ressource est si importante ?

La ressource exploitée est le pétrole voire les hydrocarbures (=0.5 point) en général. L'exploitation dans ce cas-ci se situe en Arctique (=0.5 point). Cette exploitation pose problème car elle émet du CO2 qui engendre la fonte des glaces et donc la disparition de certaines espèces animales. (=1 point). Son exploitation peut aussi être dangereuse et provoquer des marées noires si les sites ne sont pas sécurisés, etc. (=1 point)

Le pétrole est une ressource importante dans le sens où nous sommes encore fortement dépendants (= 1 point) alors que ses réserves s'épuisent (environ 53 ans de réserves mondiales connues selon le rythme actuel de la consommation mondiale) (=1 point).

Si le format demandé a été respecté = un texte avec des phrase complètes. (=1 point)

/6

1.1.2 Donnez le rôle général des associations comme Greenpeace et le WWF et dites dans quel but elles agissent dans le cas présenté dans les trois extraits de textes p. 1-2.

Le rôle de ces associations est d'alerter l'opinion publique sur ce qui se passe en Arctique. (=1 point). Elles agissent ainsi afin de préserver la nature, l'environnement et éviter les impacts négatifs des activités des sociétés pétrolières dans cette région. (1 point)

/2

1.2 Selon vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

1.2.1 Remplissez le tableau suivant :

Nom de la ressource naturelle (= 0.5 point)	Épuisable ou inépuisable (= 0.5 point)	Utilisation (=1 point)	Si énergie = énergie renouvelable (ER) ou non renouvelable (ENR) (=0.5 point)
Soleil (0.5)	Inépuisable (0.5)	Panneaux photovoltaïque	ER (0.5)

Charbon	<i>ne se renouvelle pas à l'échelle humaine (0.5)</i>	Combustible, énergie fossile, électricité (1)	ENR (0.5)
Gaz naturel	<i>ne se renouvelle pas à l'échelle humaine (0.5)</i>	Combustible, électricité, carburant (1)	ENR (0.5)
<i>Air/Vent (0.5)</i>	<i>Inépuisable (0.5)</i>	Énergie éolienne	ER (0.5)
<i>Biomasse (0.5)</i>	<i>Inépuisable (0.5)</i>	Biogaz	ER (0.5)
<i>Eau (0.5)</i>	<i>Inépuisable (0.5)</i>	Énergie hydraulique	ER (0.5)

/10

1.2.2 Quelle est la ressources dite inépuisable la plus exploitée dans le monde et donnez une région où elle se trouve en abondance ?

Le bois (0.5 point), la forêt amazonienne (0.5 point)

/1

1.2.3 Expliquez quel problème son exploitation peut poser avec un exemple concret ?

Cette ressource est dite inépuisable mais ceci seulement si son exploitation est gérée de manière durable. Le problème premier est la déforestation (= 1 point) qui peut alors poser des problèmes de tensions (voir les peuples autochtones non contactées en Amazonie) (= 1 point).

/2

PARTIE II – L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

1. Selon vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

1.1 Donnez une définition précise de l'empreinte écologique, dites si elle peut être mesurée à plusieurs échelles et si oui, lesquelles ?

L'empreinte écologique est une estimation de la surface terrestre nécessaire (= 1 point) pour assurer l'ensemble des activités humaines (= 1 point). L'empreinte écologique peut être mesurée à plusieurs échelles individus, régions, etc. (= 1 point)

/3

1.2 Trois grands types de surface composent l'empreinte écologique : lesquelles ? **Donnez des explications complètes.**

- Les surfaces nécessaires **pour produire la nourriture (les fibres)** (= 0.5 point) **et le bois** (= 0.5 point) ;
- Les surfaces occupés par **les bâtiments (habitation)** (= 0.5 point) **et les infrastructures** (pour les transports) (= 0.5point)
- Les surfaces **productrices de bois de chauffage** (= 0.5 point) ainsi que **les surfaces de forêts nécessaires pour absorber le CO₂** (= 0.5 point).

/3

Question Bonus : Quel pays possède une biocapacité plus grande que son empreinte écologique par habitant ? Le Brésil, la Russie, le Canada, l'Australie, etc, (= 1 point) /1

3.4 Le corrigé des fiches élèves pour l'enseignant

Recommandation pour l'enseignant :

Pour cet exercice, les élèves sont amenés à visionner le court document audiovisuel en classe. Puis, en groupe ils réfléchissent et répondent aux questions 1.2, 1.3, 1.4 et 1.5.

Durée conseillée : 20 minutes

Par la suite, l'enseignant récoltera les réponses.

Durée conseillée : 10 minutes

Les élèves réfléchissent individuellement à la question 1.6. Puis, l'enseignant récolte les diverses réponses et essaie de formuler une problématique principale.

Durée conseillée : 15 minutes

Élément déclencheur : La rencontre de deux mondes distincts Durée : 1 période

1. Regardez l'extrait du document audiovisuel publié le 5 février 2011 sur le site Internet du Monde.fr puis répondez aux questions suivantes.

Lien Internet: http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/02/05/une-tribue-amazonienne-isolee-filmee-pour-la-premiere-fois_1475831_3244.html

1.2 Par groupe de trois, tentez de catégoriser les mots donnés : **Exemple de réponses**

<u>Mots</u>	<u>Catégories</u>
Forêt, Amazonie, vert, rivière, territoire, arbres, bois, pierre, culture vivrière	Nature
Autochtones, habitants, humanité, Amérindien, autochtone	L'homme
Utopie, futur	Avenir
Civilisation, sauvages, modernité, communauté, isolement, survie, protection, rural	Mode de vie
Pauvreté, production,	Niveau de vie

1.3 Après catégorisation, y a-t-il un thème général qui vous vient à l'esprit ? **Exemple de réponses**

Opposition/choc des civilisations, mode de vie traditionnel, etc.

1.4 Pouvez-vous citer des oppositions entre notre mode de vie occidental et ce peuple autochtone? Si oui, lesquelles ? **Exemple de réponses**

<u>Mode de vie occidental</u>	<u>Peuple autochtone</u>
<i>Société de consommation, électricité</i>	<i>Chasse, cueillette, pas de système de production de masse</i>
<i>Médecine moderne, longue espérance de vie</i>	<i>Médecine traditionnelle, peu de personnes âgées</i>
<i>Réglementation écrite, documents juridiques : lois, impôts, passeport, etc.</i>	<i>Liberté absolue?</i>
<i>Sédentaire, ville</i>	<i>Nomade, pas de lieux de vie précis</i>
<i>Système monétaire, développement économique</i>	<i>Troc, pas de développement économique</i>

1.5 Dites quelles tensions peuvent apparaître entre le monde moderne et ces peuples autochtones ? **Exemple de réponses**

Tensions autour :

- des ressources naturelles;
- du territoire occupé ;
- du mode de vie, etc.

La tension principale peut se résumer ainsi :

Les habitants des sociétés dites modernes ont des besoins illimités. Pour les satisfaire, ils vont consommer des ressources naturelles comme le bois et ceci de manière parfois irraisonnée. Cela se fera au détriment des ces peuples autochtones non contactées qui vivent en harmonie avec la nature et selon un système de chasseurs-cueilleurs.

Ainsi, les gouvernements sont peut-être prêts à « sacrifier » certaines populations pour l'intérêt de la majorité. Exemple : Au Brésil, les populations non contactées représentent environ 1% de la population totale.

1.6 Tentez, individuellement, de poser une question principale qui résume les tensions étudiées :

Multiplis réponses possibles des élèves. L'idée est de formuler une problématique principale dont la séquence qui suivra apportera des éléments de réponses.

Problématique pouvant être formulée ainsi:

Comment satisfaire les besoins illimités des sociétés modernes tout en respectant les ressources naturelles et leur cycle de renouvellement, les sociétés dites traditionnelles et l'environnement de manière générale ?

Unité-problème 1 : États des lieux des ressources naturelles dans le monde
Focus sur les ressources et l'énergie Durée : 3 périodes

I. État des lieux des ressources naturelles dans le monde

1. Typologie des ressources naturelles servant à produire de l'énergie

Recommandation pour l'enseignant :

*Pour cet exercice, les élèves sont amenés à réfléchir individuellement ou en groupe. Par la suite, l'enseignant récoltera les réponses. **Durée conseillée : 15 minutes***

1.2 Citez des ressources naturelles que vous connaissez, puis remplissez le tableau ci-dessous selon les catégories données.

Nom de la ressource naturelle	Épuisable ou inépuisable	Utilisation	Si énergie = énergie renouvelable (ER) ou non renouvelable (ENR)
<i>Exemple : Soleil</i>	<i>Inépuisable</i>	<i>Énergie solaire</i>	<i>ER</i>
<i>Pétrole</i>	<i>Épuisable ne se renouvelle pas à l'échelle humaine</i>	<i>Énergie fossile, plastique, chauffage, carburant etc.</i>	<i>ENR</i>
<i>Charbon</i>	<i>ne se renouvelle pas à l'échelle humaine</i>	<i>Combustible, énergie fossile, électricité</i>	<i>ENR</i>
<i>Gaz naturel ou gaz de schiste</i>	<i>ne se renouvelle pas à l'échelle humaine</i>	<i>Combustible, électricité, carburant</i>	<i>ENR</i>
<i>Uranium</i>	<i>Épuisable en quantité finie</i>	<i>Énergie nucléaire</i>	<i>ENR</i>
<i>Air/Vent</i>	<i>Inépuisable</i>	<i>Énergie éolienne</i>	<i>ER</i>
<i>Eau</i>	<i>Inépuisable</i>	<i>Énergie hydraulique</i>	<i>ER</i>
<i>Biomasse = les matières végétales non</i>	<i>Inépuisable (bois)</i>	<i>Biogaz</i>	<i>ER</i>

<p><i>transformées par des processus géologiques (à l'inverse des sources d'énergies fossiles, comme le pétrole, le charbon ou le gaz naturel).</i></p> <p>Rappel : <i>Une distinction est faite entre la biomasse boisée (arbres forestiers, buissons, arbres de haute futaie, résidus de bois, etc.) et la biomasse courante (engrais de ferme comme le purin et le fumier, résidus de récoltes, déchets de l'industrie alimentaire, des restaurants et de végétation, des ménages, etc.)</i></p> <p>Avantage décisif: <i>le recours à la biomasse pour la récupération d'énergie ne libère pas plus de CO2 que la biomasse n'en contenait auparavant.</i></p> <p><i>La biomasse est absolument neutre au plan du climat.</i></p> <p><i>Source : Site Internet Suisse-énergie, http://www.suisseenergie.ch/fr-ch/r%C3%A9cup%C3%A9ration-d%E2%80%99%C3%A9nergie/la-biomasse.aspx, consulté le 15 octobre 2014</i></p>		<p><i>Biocarburant (à discuter les différents types de biocarburant : agrocarburant ou biocarburant à partir d'algues, etc. Une question d'éthique peut se pose pour les agrocarburants.)</i></p>	
<p>On peut aussi évoquer : <i>Terres rares : 2 importants minerais : <u>bastnäsite</u> (chine, USA) <u>monazite</u> (Australie, Brésil, Chine, etc.)</i> <i>OU</i> <i>Coltane</i> <i>minerais dont on extrait le niobium et le tantale.</i> <i>Ou</i> <i>Autre minerais : fer, cuivre, etc.</i></p>	<p><i>Épuisable en quantifié finie</i></p>	<p><i>Haute technologie</i> <i>Tantale = composants électroniques comme pour les condensateurs, etc.</i></p>	

2. De quel type de ressources dépendons-nous ? État des lieux dans le monde.

Recommandation pour l'enseignant :

*Pour cet exercice, les élèves sont amenés à analyser les documents donnés individuellement. Par la suite, l'enseignant récoltera les réponses. **Durée conseillée : 20 minutes***

2.1 Observez les documents ci-dessous, puis répondez aux questions.

2.1.1 Après analyse des différents documents donnés, quelle est la ressource la plus consommée au niveau mondial ? Où la produit-on principalement ? Quel est son niveau d'épuisement ?

Le pétrole est la ressource la plus consommée. Elle est principalement produite/extraite en Russie, aux États-Unis et au Moyen-Orient (pays de l'OPEP : Arabie Saoudite, EAU, etc.) Il reste environ 53 années de réserve mondiale.

2.1.2 Connaissez-vous des problèmes liés à l'exploitation et à la consommation de cette ressource ?

Voir les réponses des élèves. *Divers problèmes : Émission de CO₂ = augmentation des Gaz à effet de serre ce qui crée le réchauffement climatique. De fait, le réchauffement climatique est responsable de la fonte des glaces, donc de la destruction de la banquise et de la disparition des ours blancs, etc. Les maladies liées à la pollution de l'air sont en augmentation, etc...*

2.1.3 Nous sommes encore très dépendants de cette ressource qui pourtant s'épuise : quels sont alors les défis à relever ? Émettez des hypothèses.

Voir les réponses des élèves. *Tenter de gérer cette ressource de manière durable, essayer de trouver des alternatives au pétrole, etc.*

2.1.4 Selon vous, comment vont réagir les entreprises extractrices ? Quelles sont les stratégies qu'elles vont employer face à la raréfaction de cette ressource ?

Voir les réponses des élèves. *Elles peuvent alors se tourner vers d'autres ressources telles le gaz de schiste ou tenter de chercher d'autres gisements ce qui pourra péjorer certaines populations et environnementaux ex. l'Arctique !*

2.1.5 Concernant les ressources inépuisables et donc les énergies renouvelables : laquelle est la plus exploitée ? Quels problèmes cela peut engendrer ?

Recommandation pour l'enseignant :

Pour cet exercice, il y a deux étapes à suivre :

1. Les élèves remplissent un questionnaire et ceci est à faire en devoir. **Durée : 20 minutes à la maison**

2. Puis, l'enseignant réserve une salle informatique. Les élèves sont ensuite amenés à répondre au questionnaire du WWF individuellement. Par la suite, l'enseignant récolte les réponses des élèves en plenum. **Durée conseillée : 45 minutes**

Le bois. Cette ressource est dite inépuisable et donc potentiellement c'est une énergie renouvelable mais seulement si son exploitation est gérée de manière durable. Là est toute la problématique : voir la déforestation en Amazonie.

II. L'empreinte écologique et la biocapacité

1. L'empreinte écologique

1.4 Exercices

1.4.1 **Pour le prochain cours** et avant d'aller calculer votre empreinte écologique personnelle, répondez au questionnaire suivant seul ou avec l'aide de vos parents.

Les élèves ont des réponses personnelles qui les aideront à répondre aux questionnaires du WWF.

1.4.2 Calculez votre propre empreinte écologique sur le site du WWF.

1.4.3 La consommation moyenne de ressources d'un suisse a été estimée à 2,82 planètes (= 5.01 hectares globaux) selon le rapport annuel de Global Footprint 2012. Comparez ce chiffre avec votre résultat personnel ; que constatez-vous ?

Les réponses varient selon les élèves. L'idée est qu'ils puissent analyser ces chiffres et faire des constats.

Exemples :

- *Je consomme moins qu'un suisse moyen. Mon mode de vie est plus écologique : je vais à l'école à vélo etc.*
- *Ou alors je consomme plus car je voyage beaucoup, je prends l'avion 10 fois par an etc.*

1.4.4 Comment pourriez-vous modifier votre propre empreinte écologique? Lisez l'analyse donnée par le WWF.

Les réponses varient selon les élèves. Après avoir répondu au questionnaire du WWF, un bilan est établi. Les élèves doivent alors analyser leur propre bilan et doivent tenter de trouver différentes actions afin de diminuer leur empreinte écologique.

2. L'empreinte écologique et la biocapacité²²

2.2 Questions

2.2.1 Allez sur le lien Internet suivant :

<http://www.footprintnetwork.org/en/index.php/GFN/page/trends/switzerland/> puis tentez d'analyser l'empreinte écologique de la Suisse. Que se passe-t-il avec sa biocapacité ?

La biocapacité reste stable mais est en dessous de l'empreinte écologique (= environ 1.5 hag/habitant contre presque 5 hag/hab. Pour l'empreinte écologique). La Suisse est donc en déficit écologique et doit exporter des biens/énergie, etc. pour garantir son mode de vie.

2.2.2 Par groupe de 3 ou 4, proposez des solutions concrètes afin de réduire l'empreinte écologique suisse. Selon l'organisation Global Footprint : 3,26 hectares de l'empreinte écologique de la Suisse seraient dus aux émissions de CO₂. Qui peut agir et comment faire pour réduire cela ?

Voir les réponses des élèves.

Il est possible d'agir en tant qu'individu : privilégier la mobilité douce par exemple, acheter des produits locaux (moins de transports), etc.

Ou l'État qui en ratifiant le protocole de Kyoto tente d'envoyer un message fort aux entreprises et à sa population

Les entreprises qui peuvent établir des politique de transport pour leurs employés : co-voiturage, offrir l'abonnement de transports publics, etc.

22

Sauf avis contraire, les informations sont tirées du site Internet : « Global Footprint Network », glossaire sous l'adresse URL : <http://www.footprintnetwork.org/fr/index.php/GFN/page/glossary/#conversionfactor>, consulté en septembre 2012.

Unité-problème 2 : Focus sur l'exploitation du bois Amazonie et la déforestation : 3 périodes

Recommandation pour l'enseignant :

Pour cet exercice, l'enseignant doit se procurer le film mentionné ou avoir accès à Internet.

Les élèves sont amenés à visionner le document audiovisuel en classe. Puis, ils essaient de prendre des notes pour répondre aux questions 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 pendant le visionnage du film.

Pour la question 1.3, l'enseignant devra peut-être spécifier ce qu'il l'entend par acteur. Pour ce faire, il peut utiliser la fiche « Acteurs & Intention ».

Durée conseillée : 80 minutes

Par la suite, les élèves mettent au propre leurs notes et l'enseignant récoltera alors les réponses.

Durée conseillée : 10 minutes

1. Visionnez le documentaire : « *Indiens d'Amazonie – Le Dernier Combat* » de Laurent Richard, prod.

Premières Lignes avec la participation de France Télévisions, 2013, 52 minutes
puis répondez aux questions.

1.1 Quel territoire est source de tensions ?

Une partie de la forêt amazonienne brésilienne

1.2 Pourquoi ce territoire est-il source de tensions ? Quels sont les enjeux ?

Riche en ressources, ce territoire est source de toutes les convoitises. Les enjeux sont alors différents selon les acteurs :

a. le commerce du bois (dont l'IPE très recherché), du soja, etc. Des énormes profits y étant liés

b. la survie des populations autochtones

c. la préservation d'un mode de vie traditionnel

d. la protection de la biodiversité

e. la croissance économique du Brésil, etc.

1.3 Définissez et caractérisez les catégories d'acteurs identifiés selon les éléments ci-dessous :

Catégories d'acteurs	Collectif (groupe de personne) ou Individuel (une personne)	Rôle (que fait-elle?)	Intentions : pour quoi le fait-elle?
Madereros (trafiquants de bois)	<i>collectif</i>	<i>coupent du bois illégalement</i>	<i>Pour le vendre et faire du profit</i>

Awá	<i>collectif</i>	<i>Luttent contre les trafiquants de bois</i>	<i>Pour protéger leur territoire pour y vivre de manière paisible</i>
Exploitants légaux du bois	<i>collectif</i>	<i>Coupent du bois</i>	<i>Pour prendre le bois le vendre et pour faire du profit</i>
Négociant/ importateur en bois (M. Guillemette)	<i>Individuel</i>	<i>achète du bois en Amazonie et l'importe/le distribue en France</i>	<i>Pour faire du profit</i>
État brésilien	<i>Collectif</i>	<i>établit des lois sur le commerce du bois et sur la protection de l'environnement</i>	<i>Pour éviter le commerce illégal et pour protéger la forêt et par extension les Awá</i>
Police de la forêt	<i>Collectif</i>	<i>Contrôlent les entreprises de bois et autres activités illégales</i>	<i>Pour faire respecter les lois établies par l'État mais ils sont corrompus pour protéger la forêt</i>
Producteur de Soya	<i>Collectif</i>	<i>cultivent du soja sur les terres Awá</i>	<i>Pour défricher, trouver des terres arables et cultiver afin de faire du profit</i>
Les défenseurs des Awá et de la biodiversité ONG comme Greenpeace ou Survival International	<i>Collectif</i>	<i>alertent et dénoncent les actions illégales dans cette région</i>	<i>Pour défendre les intérêts des populations et de la forêt dans le but d'équité et de sauvegarder la biodiversité mondiale</i>
Chico Mendes	<i>Individuel</i>	<i>Lutte contre le trafic illégal</i>	<i>Pour protéger les Awá et la forêt, pour plus de justice sociale</i>

1.4 Comment le mode de vie AWÁ a été entaché par l'arrivée de la vie moderne ?

Exemple : le train = fuite des animaux et donc moins de nourriture voire maladies

Exemple : l'exploitation des ressources naturelles : bois, fer, et autres = attire des travailleurs, construction de petites villes, pollution, déboisement

Exemple : Arrivée des agriculteurs.

1.5 Quelles stratégies emploient les ONG telle que Survival International pour aider les AWÁ ?

Pression sur l'État à travers des campagnes internationales avec l'aide de célébrités, sensibilisation sur Internet, manifestations, soutien aux associations locales, etc.

2. Construction d'un schéma fléché expliquant la problématique des Awá en Amazonie

FACULTATIF

Recommandation pour l'enseignant :

Pour cet exercice facultatif, l'enseignant doit fournir des feuilles A3 ou A2 aux élèves.

Cet exercice est complexe. L'enseignant lit les consignes avec les élèves puis il peut débiter le schéma avec tous les élèves au tableau noir par exemple. Question 2.2.

Méthodologie :

Il est important que les élèves utilisent des symboles pour distinguer les différentes catégories d'acteurs de même qu'ils distinguent par des couleurs ou autres les flèches qui lient les éléments entre eux.

Il faut impérativement leur signaler de faire une légende sans quoi le schéma sera incompréhensible.

Par groupe de trois, les élèves sont ensuite amenés à élaborer un schéma fléché et ceci afin qu'ils saisissent au mieux le concept même d'interaction. Cela leur permettra aussi de mieux comprendre le lien cause-conséquence.

Les élèves peuvent alors présenter leurs schémas à leurs camarades.

Durée conseillée : 45 minutes

3. Les Awá enfin sauvés ?

Recommandation pour l'enseignant :

Les élèves lisent individuellement les différents textes donnés en soulignant les éléments qui leur paraissent intéressants et pertinents en regard de la question posée.

Durée conseillée : 25 minutes

L'enseignant récolte les différentes réponses. L'idée est de démontrer que des lois et des conventions existent au Brésil, mais que malgré cela l'État a mis un certain temps à agir.

De plus, à travers ce type d'exercice, ils sont amenés à étayer leurs avis en cherchant des arguments dans des documents divers : juridiques, articles de presse, etc.

Durée conseillée : 20 minutes

3.1 Lisez les textes suivants puis donnez votre avis argumenté sur l'intervention du gouvernement brésilien sur le territoire Awá. Conseil de lecture : Pendant votre lecture, surlignez les passages qui peuvent vous être utiles pour votre argumentation.

Voir les réponses des élèves.

L'État se devait d'agir pour la protection des Awá en vue de la loi et des conventions signées. Cependant, face à la corruption rien n'a été fait. C'est sous la pression de l'ONG internationale « Survival International » que l'État a agi. Voir la convention OIT n° 169 signée par le Brésil leur imposait une telle action

: « Les populations indigènes vivent souvent en association étroite avec les forêts, qui leur fournissent un habitat et remplissent d'importantes fonctions économiques, sociales et culturelles. Se préoccuper de la conservation et de la gestion des forêts revient souvent à se préoccuper de la survie et de l'intégrité des cultures et des connaissances des peuples indigènes. »

Unité-problème 3 : Les solutions durables face à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie : 3 périodes

- Quelles solutions peuvent être envisagées afin d'exploiter au mieux le bois en Amazonie ?
Entre durabilité et intérêts économiques
- Quels outils pour les différents acteurs ?

Recommandation pour l'enseignant :

Les élèves lisent individuellement les citations données puis tentent par eux-même de trouver les réponses aux questions 1.1 et 1.2. Puis, l'enseignant récolte les différentes réponses.

Durée conseillée : 5 minutes

Pour la question 1.3 et les sous-questions y étant liées, les élèves, par groupe ou individuellement, tenteront de trouver des caractéristiques pour chaque pilier du Développement durable (DD). L'enseignant récolte les différentes réponses et trie en fonction de ce qui est de l'ordre du durable de ce qui ne l'est pas.

1. Lisez les citations ci-dessous, puis répondez aux questions suivantes :

1.1 Résumez l'idée principale mise en avant :

Exemple de réponse : Il faut préserver les ressources, ne pas les épuiser et de fait respecter la nature et son cycle.

1.2 Savez-vous quel concept reprend aujourd'hui l'idée principale/ les valeurs exprimées par ces citations ?

Ici on évoque déjà la notion de durabilité bien qu'à ces époques-là le concept/terme même de développement durable n'existait pas.

1.3 Ce concept est lui-même composé de trois piliers : *social, économique et environnemental*. Un développement qui se veut durable doit impérativement prendre en compte ces 3 piliers de façon simultanée. Pour souligner cette interdépendance, on représente souvent le développement durable sous la forme de trois anneaux qui s'entrecroisent.

1.3.1 Tentez de remplir le tableau ci-dessous avec 3 caractéristiques dites durables que pourraient contenir chacun de ces piliers.

1.3.2 Puis remplissez les « anneaux » avec les caractéristiques trouvées.

1.3.3 Dans une vision de durabilité, tentez de savoir quel mot pourrait lier les piliers entre eux comme pour l'exemple donné :

- Social et Économique : équitable
- Social et Environnemental : vivable
- Économique et Environnemental : viable

Pilier « Social »	Pilier « Économique »	Pilier « Environnemental »
<p><i>Exemple :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Satisfaire les besoins en santé, en éducation, etc. de la société 2. Promouvoir l'égalité de genre 3. Soutenir la culture, etc. <p><u>Plus les solutions données par les élèves</u></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'économie locale 2. Subventionner les entreprises durables 3. Améliorer les conditions de vie matérielle : salaire équitable, commerce équitable, etc. <p><u>Plus les solutions données par les élèves</u></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protéger la biodiversité mondiale 2. Réduire les émissions à effets de serre 3. Préserver les ressources naturelles <p><u>Plus les solutions données par les élèves</u></p>



Source : <http://rse-pro.com/piliers-du-developpement-durable-1066>

Recommandation pour l'enseignant :

Pour la question 1.6, les élèves sont amenés à réfléchir seul ou à plusieurs sur les stratégies que pourraient employer les divers acteurs donnés afin de préserver la ressource BOIS.

L'enseignant regarde avec les élèves la faisabilité des stratégies imaginées.

Durée conseillée : 25 minutes

1.6 Avec l'étude des Awá, la préservation de la forêt et d'un peuple autochtone a été étudiée. Visionnez le documentaire de Mise au point « Trafic de bois amazonien » diffusée le 21 décembre 2014 sur RTS. Selon vous, comment alors les acteurs comme l'entreprise suisse Gétaz Miauton, l'État brésilien et l'État suisse peuvent entrer dans une démarche dite durable. Catégorisez vos stratégies imaginées par pilier formant le DD (économique, social ou environnemental).

Adresse URL : <http://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/trafic-de-bois-amazonien-vers-la-suisse?id=6402806>

Exemples de réponses :

<u>Acteurs</u>	<u>Stratégies</u>	<u>Piliers</u>
Gétaz Miauton, St-Légier	<i>Doit mettre en place un système plus contraignant de surveillance de ses importations et fournisseurs</i>	<i>Économique et social</i>
L'État brésilien	<i>Doit renforcer ses contrôles, mettre des équipes de gardes forestiers la nuit pour préserver la forêt</i>	<i>Économique, environnemental</i>
L'État suisse	<i>Doit punir l'importation du bois illégal</i>	<i>Économique</i>

Recommandation pour l'enseignant :

L'enseignant réserve une salle informatique.

Ici, il s'agit d'un travail de recherche, les élèves sont amenés à présenter sous forme de diaporama et selon les consignes données. Attention, les élèves peuvent choisir les labels ou les ONG à étudier, formez les groupes ainsi. Autrement, si les groupes sont déjà formés par affinité, faites ce choix en classe en plenum pour ne pas avoir de doublon.

Durée conseillée :

- **Le travail en salle informatique : 45 minutes**
- **Les présentations seront faites en classe (pour une classe de 21 élèves prévoir environ 45 minutes comptant les éventuelles questions)**

1.7 Deux travaux de recherche à choix en groupe sur les outils durables

1.7.1 Entreprise et outils : Focus sur les labels : garantie de durabilité ou pas ?

Il n'y a pas de correctif pour cet exercice, l'enseignant peut se renseigner au préalable sur les sites Internet suivants :

Pour des infos sur les labels du secteur bois en Suisse :

A. FSC (Forest Stewardship Council): www.fsc-schweiz.ch

B. PFEC (The Programme for the Endorsement of Forest Certification) : www.pefc.org

C. Certificat d'origine bois Suisse (COBS) : voir sur le site Lignum Economie suisse du bois, propriétaire de ce label: http://www.lignum.ch/fr/technique/certification_du_bois

1.7.2 ONG et préservation de la forêt

Il n'y a pas de correctif pour cet exercice, l'enseignant peut se renseigner au préalable sur les sites Internet suivants :

Pour des infos sur les ONG :

A. WWF (World Wildlife Fund) : www.wwf.ch

B. Envol Vert : <http://envol-vert.org>

C. Greenpeace: <http://www.greenpeace.org/switzerland/fr/>

D. Survival International : <http://www.survivalfrance.org>

4. Fiche de l'intervention en classe du Mouvement pour la coopération internationale – MCI sur le thème des « Enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne »

La présentation prévue par le MCI dure 2 périodes de 45 minutes et comprend :

- une présentation des activités du MCI
- une présentation d'un des projets du MCI en rapport avec l'exploitation du pétrole en Amazonie péruvienne

La présentation comporte des parties interactives avec les élèves sous la forme de questions-réponses pour tester leurs connaissances. Elle se termine sur une question ouverte qui amène les élèves à réfléchir sur les engagements durables qu'ils peuvent prendre en tant que citoyens et consommateurs suisses.

4.1 Intervenant du MCI

L'intervenant est le chargé des projets du MCI en Amazonie péruvienne. Il est au bénéfice d'une expérience de terrain de quatre ans en Amazonie péruvienne dans les domaines du renforcement des organisations autochtones et de l'évaluation d'impacts environnementaux liés à l'exploitation des ressources naturelles. Il voyage encore régulièrement dans cette région pour suivre l'évolution des projets du MCI sur le terrain.

4.2 Présentation du MCI

Il s'agit ici de faire ressortir le travail d'une petite ONG genevoise, le MCI, engagée dans le domaine de la coopération internationale depuis plus de 50 ans, voir www.mcifgc.ch. Parmi les thèmes abordés :

- Le fonctionnement du MCI
- Les projets de coopération soutenus dans les pays du Sud
- Le MCI acteur de la société civile en Suisse
- Les projets du MCI sont financés par des fonds provenant des collectivités publiques du canton de Genève (canton-ville-communes) et de la Confédération. Le Canton de Genève a voté la loi des 0.7% qui prévoit que 0.7% du budget cantonal soit consacré à la solidarité internationale. Le MCI est membre fondateur de la Fédération genevoise de coopération (FGC), organisation faitière qui rassemble 62 associations genevoises.

4.3 Présentations d'un projet concret du MCI en lien avec les conséquences de l'exploitation pétrolière en Amazonie péruvienne

- **Présentation du contexte du projet** : le projet se situe dans le bassin Tigre, une région reculée de l'Amazonie péruvienne, habitée par le peuple autochtone Kichwa. Cette région est affectée depuis plus de 40ans par une exploitation pétrolière particulièrement polluante.

- **Description du projet de coopération internationale soutenu par le MCI** : le projet vise à mettre en place un système de surveillance environnementale autochtone. Il consiste à former et équiper des « observateurs autochtones » chargés de documenter avec des Smartphones les impacts de l'extraction pétrolière. Ils diffusent ensuite cette information dans les médias, les réseaux sociaux et auprès des organismes de l'Etat responsable de la protection de l'environnement. Un autre volet du projet consiste à renforcer et soutenir la fédération Feconat qui représente le peuple Kichwa du bassin Tigre, pour permettre à ses dirigeants autochtones de réaliser un travail de pression politique auprès du Gouvernement péruvien. Le but étant d'obtenir la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques destinées à améliorer les conditions de vies du peuple Kichwa et à préserver la forêt amazonienne.

- **Résultats obtenus:**

En 2013, sur la base de l'information collectée par les « observateurs », le gouvernement péruvien a mis sur pied une commission d'experts chargée d'évaluer les sites pollués par l'industrie pétrolière. Les résultats des évaluations démontrent que les sols et les eaux, de la grande majorité des sites étudiés présentent de graves pollutions aux métaux lourds et aux hydrocarbures. Le gouvernement a décrété l'état d'urgence environnementale dans la région; et il a pris des mesures urgentes pour stopper les sources de pollution, assurer un accès à l'eau potable, et protéger la santé des populations locales.

- **Supports audiovisuels prévus pour l'intervention :**

- des cartes interactives pour situer le projet
- un blog et des albums photos qui documentent le contexte du projet, les impacts de l'industrie pétrolière et les négociations avec le gouvernement.

5. Jeu de rôle sur l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne (3 périodes)

5.1 Présentation du jeu de rôle

Le Jeu de rôle sur le thème des « Enjeux liés à l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne » est un exercice pratique d'une durée de 3x45 minutes. Le thème de l'exploitation des ressources naturelles en Amazonie péruvienne est à nouveau abordé à travers des acteurs concernés par un projet d'exploitation qui tentent de négocier un accord.

5.1.1 Concept

Quatre cas d'exploitation de ressources naturelles en Amazonie péruviennes sont présentés sous forme de fiches, par thématique (pétrole, or, gaz, bois). Chaque cas est accompagné d'une liste d'acteurs ainsi que d'articles de presse qui le documentent. Après avoir pris connaissance du cas et des articles, chaque élève joue le rôle d'un acteur impliqué et tente de négocier avec les autres une solution au problème identifié. La durée du jeu de rôle est estimée à environ 3 x45 minutes.

5.1.2 Buts

- Amener les élèves à prendre conscience des enjeux sociaux, environnementaux et économiques de l'extraction de ressources naturelles en Amazonie.
- Amener les élèves à prendre conscience des conséquences de la mise en œuvre au niveau local de projets d'extraction de ressources naturelles et du rôle des acteurs de la société civile dans ces projets.
- Amener les élèves à réfléchir sur les conséquences environnementales et sociales en Amazonie péruvienne que peuvent avoir nos modes de consommation et sur les engagements qu'ils peuvent prendre en tant que citoyen et consommateur suisse.

5.1.3 Étapes du jeu de rôles (recommandations)

- en dehors des heures de cours, les élèves prennent connaissance du cas qui leur est soumis et consultent des articles de presse qui s'y réfèrent, qui sont disponibles sur internet. On y accède en activant les liens hypertextes mentionnés à la fin de chaque cas.
- les élèves réalisent le jeu de rôle en cours (2x45 minutes).
- les élèves préparent leur dossier et/ou leur présentation orale en dehors des heures de cours.
- les élèves présentent leur cas et les solutions négociées en cours (1x45minutes).

Chaque groupe dispose de 10 minutes pour présenter, s'en suit un débat avec le reste de la classe et la présentation par l'enseignant ou l'intervenant du MCI des issues réelles qui ont eu lieu dans les quatre problématiques abordées.

5.1.4 La participation du MCI

L'intervenant du MCI peut participer au début du jeu de rôle pour introduire oralement les problématiques dans chaque groupe et la fin du jeu de rôle pour présenter les résultats obtenus réellement dans chacune des quatre problématique du jeu de rôles.

5.1.5 Travail à rendre par les élèves

Soit un dossier écrit, soit une présentation orale, soit les deux, selon les besoins de l'enseignant.

A. Format et contenu du dossier écrit :

Ce dossier contiendra entre 500 et 600 mots, la police utilisée est Arial et la taille de police est 11.

Contenu :

- 1) Un bref profil de la situation sociale et économique au Pérou.
- 2) Un résumé de la problématique (précisez le contexte géographique!)
- 3) Une fiche par acteur décrivant son rôle et son intention dans la problématique donnée.
- 4) Un tableau où les inconvénients et les avantages sont listés par acteur (voir canevas donné en annexe)
- 5) L'accord établi comprenant : (voir canevas donné en annexe)
 - les mesures négociées pour permettre la résolution de cette problématique ;
 - les justifications pour chaque mesure trouvée ;
 - les responsabilités de chaque acteur dans la mise en place de ces mesures.
 - s'il n'y a pas d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord, donnez les positions de ces acteurs et les actions futures envisagées.
- 6) Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.

B. Format et contenu de la présentation

Le groupe présentera sous forme de diaporama ou autres (poster, affiche, etc.) pendant 10 minutes :

- 1) Un résumé de la problématique
- 2) Un tableau où les inconvénients et les avantages sont listés par acteur
- 3) L'accord établi comprenant :
 - les mesures négociées pour permettre la résolution de cette problématique ;
 - les justifications pour chaque mesure trouvée ;
 - les responsabilités de chaque acteur dans la mise en place de ces mesures.
 - s'il n'y a pas d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord, les positions de ces acteurs et les actions futures envisagées sont données.
- 4) Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.

5.2 Les fiches élèves pour le jeu de rôle

Cas 1. Les peuples autochtones de la rivière Corrientes s'organisent pour défendre leur territoire menacé par l'industrie pétrolière



Les sols et les eaux souterraines dans le bassin Corrientes sont pollués par les hydrocarbures. © Feconat.

Depuis plus de 40 ans, le bassin de la rivière Corrientes est soumis à une exploitation pétrolière, qui affecte la santé et le mode de vie des populations locales. C'est dans cette région que vivent plus de quatre mille autochtones en étroite relation avec leur environnement. Ils font partie des ethnies Achuar, Kichwa et Urarina. Leur territoire, qui couvre une surface équivalente à la moitié de celle de la Suisse, est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité.

Le gouvernement péruvien a octroyé des concessions pétrolières (lots 1AB et 8) se superposant au territoire des populations autochtones du Corrientes. Ces concessions ont été exploitées au prime abord par les entreprises OXY (USA) et Petroperu (Pérou), puis par l'entreprise Argentine Pluspetrol. C'est de cette région qu'est extrait près de 40% du pétrole péruvien, un facteur essentiel au bon fonctionnement de l'économie de ce pays.

Des représentants de l'ONG²³ péruvienne Shinai ont constaté les impacts environnementaux de cette exploitation, lors de visites de terrain: les entreprises ont déversé directement dans les rivières d'énormes quantités d'eau hautement toxique (eau qui accompagne le pétrole au moment de l'extraction et qui est chargée d'hydrocarbures et de métaux lourds), des terrains entiers sont recouverts de pétrole et des rivières et des lacs sont pollués. Selon les autochtones, les fréquentes fuites de pétrole sont dues à des ruptures d'oléoducs vieillissants et mal entretenus.

²³ Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif.

Cette pollution pétrolière affecte directement la santé des populations locales. Des analyses de sang réalisées par le Ministère de la santé en 2006 ont révélé des concentrations en métaux lourds chez des enfants des communautés autochtones au-dessus des niveaux permis fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Les entreprises, de par l'ampleur des impacts de leurs infrastructures (routes, aéroport, plateformes d'exploitation, ligne à haute tension, trafic fluvial), portent également une grande responsabilité dans la diminution drastique de la faune (aquatique et terrestre) ce qui menace directement la sécurité alimentaire des populations locales qui dépendent en grande partie de la chasse et de la pêche pour subvenir à leurs besoins.

L'exploitation du pétrole est aussi responsable d'impacts culturels et sociaux négatifs dans les communautés autochtones, peu préparées aux changements qu'implique l'installation d'une grande entreprise sur leur territoire. On constate par exemple l'apparition de problèmes d'alcoolisme dans des communautés qui jusque-là n'avaient pas pour habitude de consommer de l'alcool.

Les autochtones ne sont pas opposés à l'exploitation pétrolière, beaucoup d'entre eux travaillent d'ailleurs déjà dans l'entreprise, mais ils se mobilisent pour que cette exploitation soit synonyme de développement dans leur communauté et non de destruction de l'environnement et de problèmes de santé.

Jusqu'ici, les autochtones n'ont bénéficié d'aucun soutien extérieur face aux méfaits de l'industrie pétrolière. Ils dénoncent la quasi inexistence des services de l'Etat chargés de surveiller les activités pétrolières et de garantir un accès à l'éducation et à la santé pour les communautés. Ce n'est que récemment que l'Etat a reconnu les problèmes de pollution, toutefois l'ampleur réelle des dégâts reste encore à définir. Ces dernières années, suite à la mobilisation des autochtones et aux pressions exercées par l'opinion publique, Pluspetrol a pris des mesures pour diminuer ses impacts sur l'environnement. Actuellement, elle réinjecte ses eaux de production dans le sous-sol. La situation reste néanmoins préoccupante, les autochtones rapportant fréquemment des fuites de pétrole liées à des ruptures d'oléoducs.

Pour faire face à cette situation, les communautés du bassin Corrientes se sont rassemblées et ont créé la fédération Feconaco (Fédération des Communautés Natives du bassin Corrientes) chargée de défendre les intérêts des communautés face au Gouvernement péruvien et à l'entreprise.

C'est dans le but de renforcer cette fédération qu'a été mis en place un partenariat entre Feconaco et l'ONG Shinai.

Parmi les revendications de Feconaco on peut citer: le nettoyage des sites pollués, l'accès à des services de santé pour les communautés, des indemnités et des compensations financières pour la poursuites et les dommages causés par 40 ans d'exploitation pétrolière, la reconnaissance par l'Etat des territoires occupés par les communautés.



Les communautés autochtones du Corrientes se mobilisent pour dénoncer les impacts de l'industrie pétrolière et exiger un développement durable dans la région © Feconaco

Carte de situation du bassin Corrientes :

Lien pour accéder à la carte : <https://www.google.com/maps/place/Trompeteros,+Pérou/@-3.6827672,75.4767394,50687m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x91c6b16abc6fe44b:0x33c70c285ba46c93!6m1!1e1>

Acteurs impliqués dans cette problématique:

- Le Président de la fédération autochtone Feconaco
- Le conseiller de l'ONG Shinai spécialisé dans le domaine des peuples autochtones
- Le Ministre péruvien des Énergies et des Mines
- Le Ministre péruvien de l'Environnement
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol

Articles à lire pour mieux comprendre cette problématique :

- Article intitulé *L'or noir l'emporte sur la forêt*, publié dans le Courrier international le 16.08.2013.

Cet article concerne les enjeux liés à l'exploitation pétrolière dans la réserve de Yasuni en Amazonie équatorienne : <http://www.courrierinternational.com/article/2013/08/16/l-or-noir-l-emporte-sur-la-foret>

- Article intitulé *De l'or noir comme la mort*, publié dans le Courrier international le 07.09.2000. Cet article concerne les conséquences sociales et environnementales de l'exploitation pétrolière en Amazonie équatorienne : http://www.courrierinternational.com/article/2000/09/07/de-l-or-noir-comme-la-mort?page=2#page_2

Autres sources de référence pour cet article:

- Le Ministère de l'Environnement péruvien: <http://www.minam.gob.pe/cuencas/mas-de-40-anos-de-extraccion-petrolera/>
- Le Ministère des Energies et des Mines péruvien: http://www.minem.gob.pe/detallenoticia.php?idSector=5&idTitular=6772_0
- Le site de l'entreprise pétrolière *Pluspetrol Norte S.A.*: <http://www.pluspetrolnorte.com.pe/mapaopera.html>
- Un nouvel avenir pour la coopération, Cahier 2 - Peuples autochtones MCI. p. 42-53. Novembre 2013. <http://www.mcifgc.ch/mci/wpcontent/uploads/2014/01/Cahier%202%20BDef.pdf>
- Impactos Petroleros en Territorios Indígenas. FECONACO-SHINAI. 2011. <http://observatoriopetrolero.org/wp-content/uploads/2013/05/FECONACO-Impactos-petroleros-2011.pdf>

Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, ils préparent une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

Cas 2. Le peuple Wampis de la rivière Santiago s'organise pour protéger son territoire menacé par l'extraction d'or



A gauche, les activités d'orpaillage illégales affectent le milieu naturel aquatique en détruisant le lit du cours d'eau. A droite, les radeaux sur lesquels est installé le matériel utilisé pour l'extraction de l'or. © Fecohrsa.

Le bassin de la rivière Santiago est situé au nord-ouest de l'Amazonie péruvienne dans une région isolée et difficile d'accès. Le territoire de ce bassin est presque entièrement recouvert de forêt tropicale humide. C'est dans la partie nord, proche de la frontière équatorienne, qu'habite le peuple Wampis. Environ 5'000 habitants répartis dans 30 communautés vivent sur un territoire de 3'200 Km² (l'équivalent de la superficie du Canton de Vaud).

Les Wampis dépendent en grande partie des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Ces dernières années l'intégrité de leur territoire est menacée par des projets de construction de routes, d'exploitation pétrolière et minière. Le gouvernement péruvien a attribué une concession pétrolière aux entreprises Maurel et Prom (France) et Pacific Rubiales Corp. (Colombie) sans consulter la population. Les activités d'orpaillage²⁴ illégal se répandent aussi et détruisent le lit et les rives des cours d'eau. Les chercheurs d'or utilisent des radeaux sur lesquels est installé le matériel utilisé pour l'extraction de l'or et remuent beaucoup de sable et de gravier pour trouver peu d'or, ce qui dégrade le lit et les rives des rivières. Pour faciliter le travail, ils se servent de mercure pour amalgamer les paillettes d'or qu'ils arrachent au sable. Ils chauffent le magma obtenu à 400° et récupèrent l'or une fois le mercure parti en vapeur. Conséquence : le mercure pollue l'eau puis s'accumule dans les poissons que consomment les populations locales.

Ce neurotoxique²⁵ provoque des troubles dermatologiques, de la motricité et même la mort lorsque les concentrations atteignent des valeurs élevées.

Pour faire face à ces menaces, les communautés Wampis s'organisent. Elles ont fondé l'organisation Fecohrsa (Fédération des communautés Wampis de la rivière Santiago).

24 Exploitation artisanale d'or

25 Substance pouvant avoir une action toxique sur le système nerveux

Les dirigeants de cette fédération sont déterminés à empêcher le développement des activités extractives sur ce territoire. Plusieurs orpailleurs illégaux ont déjà été expulsés.

En mars 2014, un représentant du Mouvement pour la coopération internationale (MCI, une ONG²⁶ genevoise), a pu constater l'action de nombreuses barges qui draguent et polluent la rivière Santiago. Au total, cinq sites d'extraction ont été identifiés.

Cette situation n'est pas comparable avec celle de la région de Madre de Dios, au sud de l'Amazonie péruvienne où les chercheurs d'or sont beaucoup plus nombreux et les conséquences sur l'environnement bien plus graves. Cependant, si la présence d'or dans la région se confirme, ces premiers orpailleurs pourraient en attirer un plus grand nombre. Leur présence menace aussi l'unité du peuple Wampis. En effet, des communautés situées à proximité des sites d'extraction ont commencé à négocier avec les chercheurs d'or pour participer aux bénéfices de la vente d'or. Cette situation génère des conflits avec les autres communautés non-bénéficiaires et fragilise l'unité de l'ensemble des communautés. C'est la capacité du peuple Wampis à résister et à défendre son territoire face à ces incursions et à toute autre projet d'extraction de ressources naturelles qui est menacée.

Dans le même temps, on constate la difficulté à lutter contre l'orpaillage illégal, car ces orpailleurs ne sont qu'un maillon d'une longue chaîne d'intermédiaires qui travaillent dans le commerce de l'or. D'après les statistiques officielles, le Pérou est le 5^{ème} plus important producteur d'or de la planète et la part du marché d'or produit de manière artisanale avoisinerait les 60%. Par ailleurs, il s'avère que la Suisse est le troisième plus important acheteur d'or du Pérou. C'est l'occasion de rappeler dans quelles conditions est extrait une partie de l'or destiné à la joaillerie dont le produit final est accessible dans les commerces de luxe de la plupart de nos villes.

Des initiatives qui essaient de rendre la chaîne d'approvisionnement d'or plus transparente et responsable existent. La Better Gold Initiative (BGI), a comme but de développer l'offre d'or produit conformément aux principes du développement durable dans les mines de petite et moyenne taille. C'est un partenariat public-privé entre le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) Suisse, la Swiss Better Gold Association, qui regroupe 9 sociétés aurifères helvétiques, et la fondation pour le commerce équitable Max Havelaar Suisse. Une des missions de la BGI est d'assurer aux mineurs l'accès à des fonds spéciaux et à des financements pour des projets de développement durable. Les labels Fairmined et Fairtrade sont aussi attribués à de petites mines artisanales qui répondent à certaines normes éthiques, sociales et environnementales.

Les deux fondations promeuvent, entre autre, l'élimination progressive de l'utilisation de mercure dans le processus d'extraction de l'or.

26 Une organisation non gouvernementale (ONG) est une [association à but non lucratif](#)



Les dirigeants Wampis de Fecohrsa se réunissent avec un représentant du MCI dans une communauté du bassin Santiago. © Fecohrsa.

Carte de situation du bassin Santiago:

Lien pour accéder à la carte :

<https://www.google.com/maps/place/Soledad,+Pérou/@-3.4664736,-77.7833649,277675m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x91cea5046ed287d5:0x90f0e98e6add275a16m1!1e1>

Acteurs impliqués :

- Le dirigeant de la fédération autochtone Fecohrsa
- Le chargé de projet de l'ONG Suisse MCI, spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement.
- Le haut-commissaire péruvien chargé de la légalisation des activités minières
- Un représentant des chercheurs d'or
- Un représentant d'une entreprise suisse qui achète de l'or aux chercheurs d'or

Articles à lire pour mieux comprendre cette problématique:

- Article intitulé *Au Pérou, un projet suisse pour de l'or propre*, publié sur le site de Swiss info le 08.01.2014. Cet article concerne les conditions de l'exploitation de l'or en Amazonie péruvienne et les alternatives qui existent à l'orpaillage illégal :

<http://www.swissinfo.ch/fre/au-p%C3%A9rou-un-projet-suisse-pour-de-l-or--propre-/37651050>

- Article intitulé *Dans l'enfer des chercheurs d'or*, publié dans le quotidien genevois le Courrier, le 07.03.2011, mis en ligne sur le site internet de Terre des hommes suisse. Cet article concerne les conditions de l'exploitation de l'or en Amazonie péruvienne :

<http://www.terredeshommessuisse.ch/sites/default/files/courrier-07032011-page11.pdf>

Autres sources de référence pour cet article :

- Le Ministère de l'Environnement péruvien : <http://www.minam.gob.pe/mineriailegal/los-efectos-de-la-mineria-ilegal/>
- Le mercure, face sombre de l'orpaillage. Le Monde. 28.01.2012.
http://www.lemonde.fr/accesrestreint/economie/article/2012/01/28/6a6b659b6b6d6ac5946c636566976e_1635882_3234.html
- Baselworld et l'orpaillage illégal en Amazonie, une liaison cachée? Le blog de Bernard Comoli. 28.03.2014
<http://bcomoli.blog.tdg.ch/archive/2014/03/28/baselworld-et-l-orpaillage-illegal-en-amazonie-une-liaison-c-254480.html>

Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

Cas 3. L'extension d'un projet d'extraction de gaz menace la réserve territoriale autochtone Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)



Le réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN) est presque entièrement recouverte de forêt tropicale humide et constitue un réservoir mondial de biodiversité. © Feconaco

Le projet péruvien Camisea exploite d'importants gisements de gaz naturel en Amazonie péruvienne ce qui permet au pays d'économiser des milliards de dollars au niveau des coûts énergétiques. Le gouvernement péruvien favorise maintenant l'expansion de ce projet. Un consortium²⁷ dirigé par la société argentine Pluspetrol prévoit de développer des activités d'exploration gazière intensives dans une concession²⁸ appelée « Lot 88 » dans les gisements de gaz de Camisea. Le problème, c'est qu'environ les trois quarts du « Lot 88 » se situent dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti, créée pour protéger la vie et les terres de peuples autochtones particulièrement vulnérables. L'accès aux industries extractives y est interdit. Cette réserve couvre une superficie de 4250 km² qui est presque entièrement recouverte de forêt tropicale humide et qui constitue un réservoir mondial de biodiversité. Elle est habitée par 700 autochtones appartenant aux ethnies Nahua, Nanti, Machiguenga et les Mashco-Piro. Certains vivent en situation « d'isolement volontaire » ou de « contact initial ²⁹» avec notre société. Ces peuples dépendent des ressources de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Ce projet d'expansion prévoit le forage de 18 nouveaux puits, la construction d'un gazoduc de 10km et des activités de prospection sismiques³⁰ intensives sur plus de 300km². Ce projet, estimé à plus de 480 millions de dollars US. Il nécessite des moyens humains et matériels particulièrement importants.

27 Consortium : Association d'entreprises constituée dans le but de réaliser un projet commun.

28 Contrat entre l'Administration et une personne privée par lequel la première autorise la seconde, moyennant une rémunération, à occuper un domaine public pour effectuer un ouvrage.

29 Un peuple en contact initial est un peuple qui est rentré récemment en contact avec le reste de la société.

30 La prospection sismique est une méthode de prospection géologique qui permet de visualiser les structures géologiques en profondeur grâce à l'analyse des échos d'ondes sismiques.

Ce sont des centaines de travailleurs, des dizaines de campements nomades et l'activité constante d'engins de chantier et d'hélicoptères qui sont nécessaires.

Ce projet d'expansion auraient des effets néfastes sur la santé, les activités économiques traditionnelles et les modes de vie des peuples autochtones et pourraient entraîner « l'extinction » de peuples non-contactés. En effet des risques graves sont encourus par ces autochtones dans le domaine de la santé.

Leur organisme est dépourvu d'anticorps susceptibles de répondre aux attaques d'agents pathogènes fréquents dans nos sociétés qui pourraient être véhiculés par l'un ou l'autre des employés de la compagnie.

En juin 2013, plus de cent autochtones non-contactés Mashco-Piro sont apparus à proximité de la communauté de Monte Salvado, dans le département de Madre de Dios. L'exploitation forestière intensive, les survols constants depuis les sites voisins des projets pétroliers et gaziers sont accusés de faire fuir le gibier et font partie des facteurs qui forcent les autochtones isolés à sortir de leurs territoires.

Avec le développement de ce projet, les communautés autochtones en « contact initial » peuvent s'attendre à être confrontées à des risques sociaux et environnementaux particulièrement inquiétants. En effet, ces activités peuvent encourager des migrations de populations vers les sites des projets avec des effets négatifs comme l'apparition de problèmes d'alcoolisme dans les communautés ou l'augmentation de la déforestation en lien avec le développement d'activités agricoles.

Pour limiter les risques du projet, l'Etat péruvien, à travers le Vice-ministère d'interculturalité, propose des mesures telles que: séquencer les activités du projet prévues dans la réserve (ne pas réaliser toutes les activités du projet de manière simultanée), prendre des mesures spéciales de contrôles médicaux des employés de l'entreprise, de ne pas construire de routes d'accès à la réserve, interdire tout contact entre les employés de l'entreprise et les autochtones de la réserve, augmenter les fonds destinés à la protection et au bénéfice des peuples autochtones de la réserve. Mais les organisations de défense des droits des peuples autochtones ne sont pas satisfaites. Selon elles, ce projet fait courir un risque d'extinction des peuples de la réserve.

Pour tenter de protéger les peuples de la réserve, l'organisation autochtone régionale Fenamad (Fédération Natives de la rivière Madre de Dios et de ses affluents), se mobilise pour dénoncer cette situation et alerter l'opinion publique. Dans son action, elle peut compter sur l'appui d'ONG³¹ de défense des peuples autochtones comme l'ONG Shinai.

³¹ Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif.



Figure 1. Carte de situation, avec la superposition du « lot 88 » (en noir) sur la Réserve Kugapakori-Nahua-Nanti (en brun). Les lignes jaunes et la surface jaune symbolisent les sites prévus pour l'exploration sismique, les points jaunes symbolisent les puits prévus, les points rouges les puits déjà en fonctionnement © David Hill

Acteurs impliqués dans cette problématique

- Un dirigeant autochtone de l'organisation Fenamad
- Le conseiller de l'ONG Shinai. Il est spécialisé dans les domaines des peuples autochtones.
- Le Ministre péruvien des Energies et des Mines
- Le Vice-ministre péruvien d'Interculturalité
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol

Carte de situation de la réserve Kugapakori-Nahua-Nanti:

Carte de situation :

<https://www.google.com/maps/place/Reserva+para+Indigenas+en+Aislamiento+Voluntario/@11.6951704,%2072.8155894,113514m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x0000000000000000:0x82b796194bed32db!6m1!1e1>

Articles à lire pour mieux comprendre la problématique:

- Article intitulé, *Pérou : y a du gaz dans la réserve*, publié par Libération, le 21 mai 2015._
<http://www.liberation.fr/terre/2015/05/21/perou-y-a-du-gaz-dans-la-reserve> 1314120
- Article intitulé, *La tribu isolée qui s'est laissé filmer*, publié dans le Courrier international, le 27.08.2013. Cet article concerne les indiens Mashco-Piro, tribu isolée de l'Amazonie péruvienne, qui se sont approchés d'un village:
<http://www.courrierinternational.com/article/2013/08/27/la-tribu-isolee-qui-s-est-laisse-filmer>

Autres sources de référence pour cet article :

- Ministère de la Culture du Pérou. Opinión Técnica del Estudio de Impacto Ambiental del proyecto gasífero en el Lote 88: <http://www.cultura.gob.pe/interculturalidad/lote88>
- Ministère de la Culture du Pérou. Plan de Protección para los Pueblos en Aislamiento y Contacto Inicial de la Reserva Territorial Kugapakori, Nahua, Nanti y Otros. http://www.futurosostenible.org/pdf/bid/reserva_nahua_kugapakori_indepa.pdf
- Site internet de l'entreprise pétrolière *Pluspetrol Norte S.A.*: <http://www.pluspetrol.net/camisea.html>
- La Batalla por los "Nanti". IWGIA.2014. http://www.iwgia.org/iwgia_files_publications_files/0685_IGIA_Informe_17.pdf
- La BID, Camisea et le Pérou : une très triste histoire de mesures de protection. Forest Peoples Programme. 29 avril 2013. <http://www.forestpeoples.org/fr/topics/industries-extractives/news/2013/04/la-bid-camisea-et-le-perou-une-tres-triste-histoire-de-me>
- Vulnerando los derechos y amenazando vidas: el proyecto de gas de Camisea y los pueblos indígenas en aislamiento voluntario. Forest Peoples Programme. 20.06.2014. <http://www.forestpeoples.org/topics/extractive-industries/publication/2014/violating-rights-and-threatening-lives-camisea-gas-pro>
- Des Mashco-Piro isolés filmés de près. Survival. 22.08. 2013. <http://www.survivalfrance.org/actu/9504>
- Une communauté indienne du Pérou évacuée après l'invasion d'Indiens isolés. Survival. 23.12.14. <http://www.survivalfrance.org/actu/10621>

Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

Cas 4. Le peuple Nahua s'oppose à l'extraction illégale de bois dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)



A gauche, les autochtones isolés des deux côtés de la frontière Pérou-Brésil sont menacés par la déforestation illégale. © G. Miranda/FUNAI/Survival. A droite, un site d'extraction de bois illégal dans la forêt amazonienne.

Le peuple Nahua habite à la confluence des rivières Mishagua et Serjali dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti, à la frontière occidentale du parc national Manu, au sud de l'Amazonie péruvienne. Ce peuple dépend des ressources naturelles de la forêt pour subvenir à ses besoins. Il a été contacté en 1984 par des forestiers illégaux qui voulaient entrer sur le territoire des Nahua pour y exploiter du bois. Ce contact a provoqué une série d'épidémies qui ont causés la mort de plus de 40% de la population Nahua. On estime qu'aujourd'hui les Nahua sont moins de 300.

Le territoire occupé par les Nahua est depuis régulièrement envahi par des exploitants de bois illégaux. Leurs activités ont des conséquences désastreuses sur la préservation de la forêt et des peuples autochtones qui y vivent. Les espèces d'arbres dont le bois est commercialisable sont menacées d'extinction, la faune dérangée fuit la zone et prive la communauté d'une source d'alimentation principale. La population locale vit dans la crainte d'une confrontation avec les bûcherons illégaux qui n'hésitent pas à recourir à la force pour imposer leur présence. Le bois issu de cette exploitation est surtout commercialisé de manière illégale vers des pays comme la France, les États-Unis et la Chine via des réseaux mafieux et des actions de blanchiment. On estime que plus de 80% du bois commercialisé depuis le Pérou provient d'exploitations illégales. Le bois tropical est notamment utilisé dans la confection de meubles, mais pas seulement. Le WWF a récemment fait analyser 50 livres achetés en Suisse, en librairie ou en kiosque. Résultat: un sur dix contient du bois tropical.

La présence de bûcherons a aussi un impact sur des populations autochtones en « isolement volontaire », présentes dans la région. Ces populations fuient vers d'autres zones de peur de représailles. En effet, comme mentionné plus haut, les bûcherons n'hésitent pas à recourir à la force lors de contact pour les faire fuir. A terme, cette stratégie entraîne une réduction du territoire et des ressources disponibles pour ces peuples.

L'avancée des bûcherons a récemment forcé des groupes d'indiens isolés à fuir du Pérou vers le Brésil. En juin 2014, une communauté Ashaninka du Brésil a été contactée pour la première fois par un groupe d'indiens isolés fuyant les bûcherons illégaux du Pérou. Ils ont demandé de l'aide à cette communauté pour se nourrir.

De leur côté, les bûcherons se « couvrent » en argumentant qu'ils exploitent le bois dans des concessions qui leur sont octroyées par l'État. Bien souvent, ces concessions se superposent au territoire ancestral des communautés et ont été attribuées par des autorités régionales corrompues sans consultation préalable des populations locales. De plus, les bûcherons ne respectent pas les limites géographiques de ces concessions et exploitent le bois sur des surfaces beaucoup plus grandes. Il faut souligner que le secteur du bois est la principale source de revenus pour les 3 millions et demi de péruviens qui vivent en Amazonie péruvienne, la région la plus pauvre du Pérou. Près de 60 % du territoire péruvien est couvert de forêt tropicale et le Pérou est le neuvième des pays le plus boisé du monde.

Des solutions existent pour garantir une production de bois basée sur une gestion durable des forêts. Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation internationale qui peut attribuer un écolabel FSC aux entreprises forestières qui respectent des critères de durabilité dans les domaines de l'environnement, du social et de l'économie. Cet écolabel garantit que le bois a été produit de manière durable et permet aux forestiers de commercialiser leurs bois de façon avantageuse auprès d'entreprises qui attachent de l'importance à la manière dont le bois a été exploité.

Pour faire face à cette situation, les représentants du peuple Nahua, appuyés par des conseillers de l'ONG³² Shinai, ont dénoncé cette situation à l'État péruvien. L'objectif est de trouver des solutions pour mettre un terme à ce conflit de manière pacifique et pour que les Nahua puissent gérer eux-mêmes leur territoire et les ressources naturelles d'une manière durable.



Le secteur du bois est la principale activité économique pour les 3 millions et demi de péruviens qui vivent en Amazonie péruvienne, la région la plus pauvre du Pérou.

32 Une organisation non gouvernementale (ONG) est une [association à but non lucratif](#)

Acteurs impliqués dans cette problématique :

- Un chef autochtone Nahua
- Le conseiller de l'ONG Shinai. Il est spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement.
- Un représentant de l'organisme de supervision des ressources forestières de l'Etat péruvien.
- Un représentant des forestiers
- Un représentant d'une entreprise suisse qui achète du bois aux forestiers

Carte de situation de la réserve Kugapakori-Nahua-Nanti:

Carte de situation :

<https://www.google.com/maps/place/Reserva+para+Indigenas+en+Aislamiento+Voluntario/@11.6951704,%2072.8155894,113514m/data=!3m1!1e3!4m2!3m1!1s0x0000000000000000:0x82b796194bed32db!6m1!1e1>

Article à lire pour mieux comprendre cette problématique :

- Article intitulé *Le gouvernement du Pérou ne s'attaque pas à la violence et à la destruction des forêts dans l'Amazonie péruvienne*, publié le 31 octobre 2014 sur le site de l'ONG Forest Peoples Programme. Cet article revient sur les causes de l'assassinat, le premier septembre 2014, de quatre membres d'une communauté Ashaninka, en Amazonie péruvienne qui s'opposaient à l'extraction de bois illégal. <http://www.forestpeoples.org/fr/enewsletters/fpp-bulletin-d-information-octobre-2014/news/2014/10/le-gouvernement-du-perou-ne-s-atta>
- Article intitulé, *Indiens isolés, un contact met fin à une résistance séculaire*, publié sur le blog de Bernard Comoli dans le quotidien la Tribune de Genève, le 13.08.2014. Cet article concerne le premier contact établi par un groupe d'indiens, jusque-là isolés, avec une communauté Ashaninka, en Amazonie brésilienne: <http://bcomoli.blog.tdg.ch/tag/rio+envira>
- Article intitulé, *Le trafic illégal de bois d'Amazonie : la Suisse concernée*, publié sur le blog de Bernard Comoli dans le quotidien la Tribune de Genève, le 30.01.2015. Cet article revient sur le commerce illégal de bois provenant d'Amazonie entre le Brésil et la Suisse. <http://bcomoli.blog.tdg.ch/archive/2015/01/30/le-traffic-illegal-de-bois-d-amazonie-la-suisse-concernee-264156.html>
- Vidéo intitulée *Trafic de bois amazonien vers la Suisse*. Emission Mise au Point du 21.12.14 d'une durée de 12 minutes. <http://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/trafic-de-bois-amazonien-vers-la-suisse?id=6402806>

Autres sources de référence pour cet article :

- Le site internet de l'organisme de supervision des ressources forestières de l'Etat péruvien: <http://www.osinfor.gob.pe/portal/index.php>

- Illegal loggers remain hidden in Peru's forest but timber finds global buyers. The Guardian, 14.10.14. <http://www.theguardian.com/environment/2014/oct/14/illegal-logging-peru-amazon-deforestation>
- The Laundering Machine. EIA. 2012. <http://eia-international.org/wp-content/uploads/The-Laundering-Machine.pdf>
- Alerte du WWF: Du bois tropical dans les livres jeunesse de Suisse. ActuaLitté. 13.11.2014. www.actualitte.com/international/alerte-du-wwf-du-bois-tropical-dans-les-livres-jeunesse-de-suisse-53756.htm
- Le site Internet de l'ONG péruvienne Shinai. <http://www.shinai.org.pe/>
- Aquí vivimos bien. Territorio y uso de recursos de los pueblos indígenas de la Reserva Kugapakori Nahua. Shinai. Déc. 2004.

Consignes:

- Lire le cas et les articles de presse qui s'y réfèrent. Les articles de presse sont disponibles sur internet et on y accède en activant les liens hypertextes mentionnés ci-dessus. Les articles peuvent faire référence à des cas similaires qui se sont produits dans des pays voisins (Brésil, Équateur).
- Identifier le problème principal.
- Chaque élève choisit un acteur dans la liste qui suit la présentation du cas.
- Il doit ensuite identifier le rôle et l'intention de l'acteur choisi dans la problématique donnée. (Utiliser l'annexe 1).
- Puis, les élèves identifient des avantages et/ou des inconvénients pour chaque acteur au lancement ou à la poursuite de l'activité d'exploitation de ressources naturelles présentée dans le cas.
- Le groupe classe les avantages et les inconvénients trouvés dans trois catégories : environnement, social, économie. (Utiliser l'annexe 2).
- Les acteurs tentent de négocier pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous.
- Les solutions trouvées sont présentées sous la forme d'un accord (voir le canevas distribué) approuvé ou non par les différents acteurs du groupe. (Utiliser l'annexe 3)
- Si le groupe n'arrive pas à se mettre d'accord ou que certains acteurs n'approuvent pas l'accord trouvé, il prépare une fiche qui présente les raisons du désaccord et les actions futures envisagées. (Utiliser l'annexe 3)
- Chaque membre du groupe mentionne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée.
- Le cas et les résultats du travail de groupe sont restitués sous la forme d'un travail écrit et/ou oral.

Canevas – Jeu de rôle

Annexe 1 : Fiche Acteur

<i>Acteur</i>	<i>Rôle</i>	<i>Intention</i>

Annexe 2 : Tableau pour classer les avantages et inconvénients

<i>Piliers</i>	<i>Avantages</i>	<i>Inconvénients</i>	<i>Acteurs</i>
Économie			
Social			
Environne mental			

Annexe 3 : Fiche de négociation

- Complétez le tableau ci-dessous en cas d'accord trouvé

Acteurs représentés dans l'accord

Solutions négociées

<i>Mesures</i>	<i>Justifications</i>	<i>Responsables de la mise en œuvre</i>

- **Complétez le tableau ci-dessous en cas de désaccord ou pour les acteurs qui n'approuvent pas l'accord trouvé.**

Justifications des acteurs non représentés dans l'accord

<i>Acteurs</i>	<i>Justifications</i>	<i>Actions futures envisagées</i>

5.3 Le corrigé du jeu de rôle pour les enseignants et une fiche informative sur le Pérou

Fiche Pérou

- **Capitale** : Lima (environ 8,4 millions d'habitants).
- **Superficie** : 1'285'216 km².
- **Population** : 29,9 millions d'habitants (estimation 2012).
- **Langues** : espagnol et quechua, aymara et d'autres langues amazoniennes.
- **Monnaie** : le nuevo sol.
- **Chef de l'État** : Ollanta Humala Tasso (nationaliste de gauche), depuis juillet 2011.
- **Revenu annuel par habitant** : 10'240 US\$.
- **Indice de développement humain** : 0,741. 77^{ème} sur 187 pays.

Situation sociale et économique du Pérou

Premier producteur au monde d'argent, deuxième pour le zinc et le cuivre, troisième pour l'étain et sixième pour l'or, le Pérou vit avant tout de la richesse de son sous-sol. À elle seule, l'extraction minière représente 60 % des exportations du pays, pour un montant record de 28 milliards d'USD en 2011. Le Pérou a une grande industrie minière qui a été privatisée dans les années 1990 et attire d'importants investissements. Le secteur de l'industrie aura généré 33,7% du PIB³³ et employé 25% de la population active en 2013. Le pays possède également de grandes réserves de gaz naturel et de pétrole. Entre 1993 et 2008, plus de 6 milliards de USD ont été investis par les entreprises bénéficiaires des contrats d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures (gaz et pétrole) et le montant des revenus de l'Etat en lien avec cette exploitation s'élève à plus de 5 milliards d'USD durant cette même période.

C'est donc le boom minier qui tire l'économie du Pérou, associé aux autres secteurs porteurs du pays: le tourisme, l'agriculture (premier exportateur mondial de café issu de l'agriculture bio, deuxième pour le cacao issu de l'agriculture bio) et la pêche. De quoi afficher 12 ans de croissance ininterrompue, faire émerger une classe moyenne importante, et réduire fortement la pauvreté. Cependant, malgré les nets progrès réalisés, près de 34% de la population vit toujours, en 2014, sous le seuil de pauvreté. Le sous-emploi touche environ 60% de la population, le

33 Le PIB : Ensemble des richesses produites par un pays en l'espace d'une année.

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/pib/>

chômage se sera monté à 6% en 2013 et l'économie informelle aura représenté près de 70% de l'emploi. Il existe dans ce pays une forte concentration des richesses et d'importantes inégalités. Cependant, l'explosion des activités extractives (minerais, pétrole, gaz) met sous pression des zones traditionnellement tournées vers l'agriculture, dont les habitants s'opposent vivement à l'ouverture de nouvelles exploitations. Ils craignant une détérioration de l'environnement naturel et cette situation entraîne une multiplication des conflits sociaux à travers pays. De plus, il reste encore un long chemin à parcourir pour réduire l'extrême pauvreté.

Sources disponibles sur internet (en français) pour obtenir des informations générales sur le Pérou :

- Site internet Larousse: <http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/P%C3%A9rou/137673>
- Site Internet des statistiques mondiales : <http://www.statistiques-mondiales.com/perou.htm>
- Site internet Le MOCI - Le Moniteur du Commerce International : <http://www.lemoci.com/011-47849-Presentation-generale-Perou.html>
- Le secteur minier et pétrolier au Pérou. Wallonia.be. 02.03.15 : <http://www.awex.be/fr-BE/Infos%20march%C3%A9s%20et%20secteurs/Infossecteurs/Pages/SecteurminierauP%C3%A9rou.aspx>
- Mines et pétrole, richesses du Pérou mais sources de grogne sociale. L'Express. 11.04.2015 http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/mines-et-petrole-richesses-du-perou-mais-sources-de-grogne-sociale_1670213.html
- Sommet climat : les mauvaises minières de l'hôte péruvien. Libération. 30.11.2014 http://www.liberation.fr/terre/2014/11/30/sommet-climat-les-mauvaises-minières-de-l-hôte-peruvien_1153961

Cas 1. Les peuples autochtones de la rivière Corrientes s'organisent pour défendre leur territoire menacé par l'industrie pétrolière

Rôles et intentions des acteurs impliqués dans cette problématique

- Le Président de la fédération autochtone Feconaco : son rôle est de défendre les intérêts de son peuple dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'économie et de la culture.
- Le conseiller de l'ONG Shinai spécialisé dans le domaine des peuples autochtones: son rôle est de conseiller les dirigeants autochtones de Feconaco dans les négociations avec l'Etat et l'entreprise.
- Le Ministre péruvien des Énergies et des Mines : son rôle est de promouvoir le développement économique.
- Le Ministre péruvien de l'Environnement : son rôle est d'assurer la protection de l'environnement de tous les citoyens péruviens.
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol qui opère dans le bassin Corrientes : son rôle est d'assurer une production et des investissements rentables pour son entreprise et ses actionnaires. Il doit s'assurer que l'image de marque de l'entreprise est préservée.

Solution trouvée pour faire face à cette problématique

En octobre 2006, les peuples autochtones du bassin Corrientes représentés par la fédération autochtone Feconaco (Fédération des Communautés Natives de la rivière Corrientes) occupent les bases de la compagnie Pluspetrol interrompant la production de 80% du pétrole péruvien durant 12 jours. Sur la base de cette action, ils obtiennent la signature de l'Acte de Dorissa par lequel l'Etat péruvien et l'entreprise Pluspetrol s'engagent à résoudre la situation environnementale et sanitaire désastreuse et à proposer des alternatives économiques aux populations du Corrientes. Parmi les points qui figurent dans l'Acte : la mise en place d'infrastructures qui permettent aux peuples autochtones d'avoir accès aux services de santé de base, un fond de 11 millions de Nouveaux soles péruviens (env. 3.5 millions de CHF) pour développer des alternatives productives pour les communautés autochtones (ce fond sera géré par le Gouvernement régional du Loreto), le nettoyage des sites pollués, l'accès à l'eau potable et la mise en œuvre d'un programme sécurité alimentaire pour les communautés.

Cas 2. Le peuple Wampis de la rivière Santiago s'organise pour protéger son territoire menacé par l'extraction d'or

Rôles et intentions des acteurs impliqués dans cette problématique

- Le dirigeant de la fédération autochtone Fecohrsa : il doit défendre les intérêts de son peuple dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'économie et de la culture.
- Le chargé de projet de l'ONG Suisse MCI : il est spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement et il conseille le dirigeant de Fecohrsa dans les négociations avec l'Etat et les entreprises.
- Le haut-commissaire péruvien chargé de la légalisation des activités minières : il doit garantir la protection des droits des citoyens péruviens et des peuples autochtones. Il doit garantir la protection de l'environnement mais aussi se préoccuper de la situation économique des personnes qui travaillent dans l'extraction d'or.
- Un représentant des chercheurs d'or : il défend le travail des orpailleurs qui représente leur seule source de revenu pour répondre aux besoins de leur famille.
- Une entreprise achetant de l'or : son rôle est d'acheter de l'or aux orpailleurs et son intention est de le faire à moindre coût afin d'avoir le plus de profit.

Solution trouvée pour faire face à cette problématique

Les communautés Wampis ont choisi de ne pas négocier avec les chercheurs d'or, elles se sont mobilisées en décembre 2014, et ont expulsé les chercheurs d'or de certains sites d'extraction dans le bassin Santiago. Sur d'autres sites, c'est l'Etat qui a est intervenu pour mettre un terme à l'extraction.

Cas 3. L'extension d'un projet d'extraction de gaz menace la réserve territoriale autochtone Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)

Rôles et intentions des acteurs impliqués dans cette problématique

- Le dirigeant de Fenamad : il doit défendre la vie et les terres des peuples autochtones d'Amazonie péruvienne y compris les peuples qui vivent en isolement volontaire.
- Le conseiller de l'ONG Shinai : il est spécialisé dans les domaines des peuples autochtones et conseille le dirigeant de Fenamad dans les négociations avec l'Etat et l'entreprise.
 - Le Ministre péruvien des Energies et des Mines : son rôle est de promouvoir le développement économique de son pays

- Le Vice-ministre péruvien d'Interculturalité : son rôle est de promouvoir la diversité culturelle au Pérou et de garantir le respect des droits et l'accès au développement pour les peuples autochtone.
- Le PDG de l'entreprise pétrolière Pluspetrol. Il doit assurer que les investissements de son entreprise soient rentables et génèrent des profits pour ses actionnaires. Il doit s'assurer que l'image de marque de l'entreprise est préservée.

Solution trouvée pour faire face à cette problématique

Le Gouvernement péruvien a validé l'extension du projet tant les pressions et les enjeux économiques sont importants. Pour limiter les risques du projet l'Etat péruvien, à travers le Vice-ministère d'interculturalité, prévoit des mesures telles que: de séquencer les activités du projet prévues dans la réserve (ne pas réaliser toutes les activités du projet de manière simultanée), de prendre des mesures spéciales de contrôles médicaux des employés de l'entreprise, de ne pas construire de routes d'accès à la réserve, d'interdire tout contact entre les employés de l'entreprise et les autochtones de la réserve, d'augmenter les fonds destinés à la protection et au bénéfice des peuples autochtones de la réserve, de réduire la surface prévue pour les activités d'exploration à l'intérieur de la réserve, de modifier l'emplacement d'un puit d'extraction en raison de sa proximité avec une communauté autochtone en contact initial.

Mais les organisations de défense des peuples autochtones péruviens comme Fenamad ne sont pas d'accord avec cette décision et dénoncent le risque d'extinction des peuples de la réserve.

Cas 4. Le peuple Nahua s'oppose à l'extraction illégale de bois dans la réserve territoriale Kugapakori-Nahua-Nanti (RTKNN)

Rôles et intentions des acteurs impliqués dans cette problématique

- Un dirigeant autochtone Nahua. Il doit défendre les ressources en faune et en bois du territoire Nahua ainsi que la sécurité des habitants de la communauté.
- Le conseiller de l'ONG Shinai. Il est spécialisé dans les domaines du droit des peuples autochtones et de l'environnement. Il conseille le dirigeant Nahua dans les négociations avec l'État et les forestiers.
- Un représentant de l'organisme de supervision des ressources forestières de l'Etat péruvien: son rôle est d'assurer une gestion durable des ressources forestières qui garantisse la protection des droits de tous les citoyens péruviens y compris des peuples autochtones
- Un représentant des forestiers. Il défend le travail des bûcherons, travail qui représente leur seule source de revenu pour répondre aux besoins de leur famille.

- Une entreprise de bois. Son rôle est d'acheter du bois aux forestiers et son intention est de le faire à moindre coût afin d'avoir le plus de profit. Il doit s'assurer que l'image de marque de l'entreprise est préservée.

Solution trouvée pour faire face à cette problématique

Après une large campagne de dénonciation publique des dirigeants Nahua, appuyés par l'ONG Shinai, les forestiers ont accepté de se retirer de la réserve et de respecter à l'avenir le territoire du peuple Nahua. Ils ont également accepté de verser une compensation financière aux Nahua pour les dommages occasionnés par l'extraction forestière illégale dans la réserve. L'État péruvien a modifié les concessions forestières afin qu'elles ne se superposent plus au territoire de la réserve. L'État a également construit un post de contrôle pour surveiller les limites territoriales de la réserve.

5.4 Une proposition de grille d'évaluation d'un dossier écrit

Critères	Insuffisant (0-2 points)	Suffisant (3 points)	Bien (4 points)	Très bien (5 points)
<p>Format Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Toutes les éléments demandés sont respectés : <u>entre 500 et 600 mots</u>, <u>police Arial</u> et <u>taille de police 11</u> = 3 points (= 1 point par élément, si un élément manque ou incomplet = -1 point) ● Maîtrise du français (orthographe et grammaire) = 2 points (-1 point si plus de 3 fautes, -2 points si plus de 5 fautes) 				
<p>Profil de la situation économique du Pérou et résumé de la problématique Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ils sont donnés = 2 points (= -1 si un élément manque ou incomplet) ● Qualité des explicitations données = 3 points (-1 point par incohérence relevée) 				
<p>Fiche par acteur décrivant son rôle et son intention dans la problématique donnée Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tous les acteurs sont donnés = 1 point (= -1 si un des acteurs manque) ● Les intentions et les rôles de chaque acteur sont clairement donnés et expliqués = 4 points (= -1 par incohérence relevée) 				
<p>Un tableau avec les inconvénients et les avantages listés par acteur Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les avantages et inconvénients sont listés sous forme de tableau =1 point (= -1 point si ce n'est pas le cas) ● Les avantages et inconvénients sont classés par catégorie ● = 1 point (= -1 point si un des éléments est mal classé) ● Le lien avec un acteur est fait = 1 point (= -1 point si un lien manque) ● Les avantages et inconvénients sont expliqués clairement et en lien avec la problématique = 2 points (= -1 point si peu clairs, -1 point si non liés à la problématique) 				

<p>Accord ou prise de position <i>Critères :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Les justifications de l'accord négocié ou des prises de positions arrêtées sont données et sont cohérentes 3 points (= -1 point si incohérentes, - 1 point si des justifications manquent, - 1 point si peu clairs)</i> ● <i>Des acteurs sont liés à chaque décision prise = 2 points (= -1 point s'il manque un lien, - 2 points si deux liens manquent)</i> 				
<p>Chaque membre du groupe donne un engagement dit durable qu'il peut prendre en tant que citoyen et consommateur suisse face à la problématique donnée <i>Critères :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Chaque membre du groupe donne une solution = 2 points (= -1 point si une solution manque)</i> ● <i>Les solutions données sont cohérentes, réalisables et durables = 3 points (= -1 point si non réalisable, -1 point non durable et -1 point si non cohérente)</i> 				